

Notes ouest-africaines



# Le financement de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest

JUIN 2022 N° 35



# LE FINANCEMENT DE L'ÉGALITÉ DES GENRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Cette note a été rédigée par

Charlotte Goemans

Jennifer Sheahan

Seve Loudon

## NOTES OUEST-AFRICAINES

Les Notes ouest-africaines analysent les dynamiques socio-économiques, politiques et sécuritaires que traverse l'Afrique dans une perspective régionale et multidisciplinaire. Elles cherchent à stimuler la discussion, rassembler les informations et mieux anticiper les transformations en cours pour les politiques à venir. Elles visent à partager des études avec une large audience d'experts, de praticiens du développement, de décideurs et de lecteurs avertis. Les Notes sont disponibles en anglais et/ou en français ; les résumés dans les deux langues. Initiées par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) pour éclairer les enjeux ouest-africains, ces analyses sont préparées par son Secrétariat, ses membres et partenaires, les autres départements de l'OCDE, des organisations internationales et autres experts et chercheurs.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

Goemans, C., J. Sheahan and S. Loubon (2022), « Le financement de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, N° 35, Éditions OCDE, Paris.

<https://doi.org/10.1787/02e4f750-fr>

Notes ouest-africaines

ISSN 2414-2026

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Autorisé pour publication par Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO).

Crédits photo : Couverture © Delphine Chedru.

© OCDE 2022

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>

## Résumé

Le Sahel et l’Afrique de l’Ouest continuent de faire face à d’importants défis sur la voie de l’égalité des genres et de l’autonomisation des femmes. De nombreux progrès ont certes été réalisés sur le plan de la santé et de l’éducation des femmes et des filles de la région, mais le chemin à parcourir reste très long. L’aide publique au développement (APD) peut, à cet égard, jouer un rôle crucial dans la mobilisation des soutiens en faveur de l’égalité des genres et sa promotion dans la région. Cette note se propose de dresser un état des lieux du financement de l’égalité des genres dans la région. Ce faisant, elle souligne la nécessité : d’augmenter la part de l’APD à l’appui des objectifs d’égalité des genres ; de soutenir les organisations locales de femmes dans leur rôle clé pour atteindre les femmes et les filles les plus vulnérables ; d’investir dans l’évaluation et la sensibilisation aux programmes soucieux des problématiques de genre ; et d’encourager la production de données ventilées par genre afin de déterminer les domaines où l’action peut être la plus efficace.

**Mots clés :** aide publique au développement (APD) ; égalité des genres ; Sahel et Afrique de l’Ouest ; coopération au développement ; aide humanitaire ; femmes, paix et sécurité (FPS)

**Codes JEL :** F50, I15, I25, L31, O10

## Remerciements

Cette note a été préparée conjointement par la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l’OCDE et le Secrétariat du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (CSAO). Les auteurs, Charlotte Goemans, Jennifer Sheahan et Seve Loudon ont bénéficié des conseils stratégiques de Jenny Hedman et de la révision statistique d’Olivier Bouret. Cette note a été produite sous la supervision stratégique de Lisa Williams, Cheffe de l’équipe Égalité des genres et autonomisation des femmes, et de Frederik Matthys, Chef de la Division des partenariats et des politiques mondiales (DCD), ainsi que de Laurent Bossard, Directeur du Secrétariat du CSAO. Les auteurs tiennent à remercier Jonathan Marley, Harsh Desai et Wiola Stasieluk pour leur révision et commentaires durant le processus de rédaction.

# Avant-propos

Cette note dresse un état des lieux des financements du développement disponibles pour œuvrer à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, telle que définie par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo. L'analyse a été menée conjointement par les Secrétariats du Réseau du CAD sur l'égalité des genres (GENDERNET), du Réseau international du CAD sur les conflits et la fragilité (INCAF) et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Elle examine les données financières communiquées par les bailleurs de fonds du développement dans le cadre du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE au regard du marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité des genres établi par le CAD. L'OCDE définit les normes, collecte, met à disposition du grand public et analyse les données relatives au financement du développement – dont celui à l'appui de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes – dans le cadre de son mandat principal. L'Organisation publie ainsi régulièrement ses analyses du financement du développement en faveur de l'égalité des genres afin de fournir aux bailleurs de fonds des orientations stratégiques sur les politiques, pratiques et investissements. La Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE supervise ces travaux dans le cadre de ses activités de soutien au réseau GENDERNET. Les données financières les plus fiables et complètes sont celles relatives à l'aide publique au développement (APD) bilatérale (ci-après « aide »), fournies par les 30 membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Ce sont elles qui constituent le point de départ des analyses de la présente note.

Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest font actuellement face à de multiples crises interdépendantes, sur le plan sécuritaire, sanitaire et alimentaire. L'instabilité politique, les conflits armés, la pauvreté généralisée, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'impact du changement climatique, représentent une réelle menace pour les femmes et les filles de la région. Dans ce contexte, les inégalités de genre se trouvent en effet exacerbées et les femmes et les filles, confrontées à des risques encore plus élevés.

Des analyses menées de concert par les réseaux GENDERNET et INCAF soulignent le lien inextricable entre les inégalités de genre et les contextes de fragilité, deux composantes qu'il est donc important d'examiner conjointement. Cette note dresse un état des lieux des financements en faveur de l'égalité des genres dans la région. Se concentrant sur les principaux partenaires de développement, bénéficiaires et secteurs prioritaires, elle donne un aperçu des progrès déjà réalisés et des domaines où les acteurs du développement, de l'aide humanitaire et de la paix peuvent poursuivre les efforts déjà engagés afin d'accélérer la concrétisation des résultats.

# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>6</b>
<b>ÉTAT DES LIEUX DES FINANCEMENTS AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>8</b>
Qui sont les principaux partenaires de développement ?	12
Qui sont les principaux bénéficiaires ?	14
Quels sont les canaux de mise à disposition de l'aide ?	16
Quels sont les secteurs prioritaires ?	16
<b>ANALYSE PAR SECTEUR</b>	<b>18</b>
Éducation et santé	18
Gouvernement et société civile	21
Sécurité alimentaire, agriculture et changement climatique	24
Secteurs économiques et productifs	29
Aide au secteur humanitaire et à l'Agenda « Femmes, paix et sécurité »	30
<b>CONCLUSIONS</b>	<b>35</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>38</b>
<b>NOTES</b>	<b>41</b>
<b>GRAPHIQUES</b>	
Graphique 1. Aide en faveur de l'égalité des genres à destination des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	10
Graphique 2. Indice de genre en Afrique, par sous-région	11
Graphique 3. Aide des membres du CAD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest	12
Graphique 4. Aide en faveur de l'égalité des genres, par pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest	15
Graphique 5. Part de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres et scores sur l'Indice de genre en Afrique	16
Graphique 6. Canaux de mise à disposition de l'APD en faveur de l'égalité des genres, 2018-19	17
Graphique 7. Part de l'APD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest, par secteur	18
Graphique 8. Évolution de l'APD au titre du contrôle des maladies infectieuses intégrant des objectifs d'égalité des genres	21
Graphique 9. APD au titre du secteur « gouvernement et société civile », par sous-secteur	22
Graphique 10. APD au titre du secteur « agriculture et développement rural »	28
Graphique 11. Aide en faveur de l'égalité des genres dans les secteurs économiques et productifs au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 2018-19	29
Graphique 12. Accords de paix et égalité des genres	31
Graphique 13. Financement de l'égalité des genres à travers le nexus humanitaire-développement-paix	32
<b>CARTES</b>	
Carte 1. Taux de mariages précoces au Sahel et en Afrique de l'Ouest	18
Carte 2. Taux de mutilations génitales féminines au Sahel et en Afrique de l'Ouest	19
Carte 3. Prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle, juin-août 2022	25
Carte 4. Violences politiques affectant les femmes au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 2009-19	31

# Résumé

Les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest continuent de faire face à d'importants défis dans la lutte contre les inégalités de genre, défis qui s'inscrivent dans un contexte plus large de crises multiples et interdépendantes (sécuritaire, alimentaire et sanitaire), de niveaux de pauvreté élevés, d'instabilité politique et de préoccupations environnementales. La pandémie de COVID-19 risque de réduire à néant les avancées durablement acquises sur la voie de l'égalité des genres. Si les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE se mobilisent sur le plan financier, politique et pratique pour répondre à ces problèmes complexes, une accélération des efforts est néanmoins nécessaire pour faire avancer l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que les Objectifs de développement durables (ODD), et en particulier l'ODD 5 visant à parvenir à l'égalité des genres et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

L'avancée de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes au Sahel et en Afrique de l'Ouest nécessite la mobilisation d'un ensemble d'outils et d'efforts, tous sous-tendus par des investissements financiers. Cette note se concentre sur l'aide publique au développement (APD) allouée par les 30 membres du CAD de l'OCDE à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Les niveaux d'APD avec des objectifs d'égalité des genres dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont régulièrement augmenté ces dernières années, atteignant 4,2 milliards USD en moyenne sur 2018-19. Cela correspond à 41 % de l'aide dans la région. Le volume de l'APD ayant l'égalité des genres comme objectif principal du programme a augmenté de manière significative, atteignant 574 millions USD sur la même période, soit 6 % de l'APD totale de la région. Le Burkina Faso, la Guinée et la Sierra Leone présentent les parts les plus importantes d'APD visant des objectifs d'égalité des genres.

Cette note identifie 5 combinaisons de secteurs clés où l'égalité des genres dans la région est – ou devrait être – une priorité : éducation et santé ; gouvernement et société civile ; sécurité alimentaire, agriculture et changement climatique ; secteurs économiques et productifs ; aide humanitaire et Agenda « Femmes, paix et sécurité ».

- **L'éducation et la santé** ont reçu les parts les plus élevées d'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres en 2018-19. Toutefois, des défis importants subsistent. Le mariage des enfants, la grossesse des adolescentes et les mutilations génitales féminines sont ancrés dans l'inégalité des genres et ont des effets négatifs majeurs sur la santé, l'éducation et le bien-être des filles et des femmes. L'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) est essentielle pour progresser vers l'égalité des genres. Elle est liée à une sécurité alimentaire accrue pour les femmes et les filles, à un meilleur accès à

- l'éducation pour les filles et à l'autonomisation économique des femmes.
- Au sein du secteur **gouvernement et société civile**, cette note met en évidence le rôle prépondérant des normes sociales restrictives dans des pratiques nuisibles telles que les violences basées sur le genre, les mutilations génitales féminines, et dans l'entrave au leadership des femmes, notamment dans la sphère politique. Elle met par ailleurs au jour le manque de stabilité des financements en faveur des organisations de défense des droits des femmes de la région, en particulier à l'échelon local.
  - Dans le domaine de **la sécurité alimentaire, l'agriculture et le changement climatique** des défis importants subsistent. Pour la troisième année consécutive, une crise alimentaire et nutritionnelle majeure se profile au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les femmes et les enfants étant touchés de manière disproportionnée. Avec des moyens de subsistance trop liés à l'agriculture et à la terre, il est nécessaire d'augmenter la part de l'APD consacrée à l'égalité des genres dans les secteurs du développement agricole et rural. L'APD dédiée à l'action climatique intégrant des objectifs d'égalité des genres est, quant à elle, assez importante par rapport à la moyenne mondiale.
  - Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le marché du travail est en grande partie informel et les femmes sont surreprésentées dans les types d'emplois les plus vulnérables, avec un accès limité – voire inexistant – à la protection sociale. **Les secteurs économiques et productifs** regroupent nombre des domaines où l'aide visant l'égalité des genres est la plus faible. La part de l'APD dédiée à l'égalité des genres dans les secteurs de l'énergie, des transports et du développement urbain est ainsi particulièrement limitée, offrant donc un fort potentiel de renforcement des investissements.
  - **L'aide humanitaire et l'Agenda « Femmes, paix et sécurité »** jouent un rôle majeur dans la région. Le conflit généralisé au Sahel a des effets sur le reste de la région, qui se matérialisent par des violences ne ciblant pas uniquement des objectifs militaires, mais aussi à maintes reprises des civils, dont de nombreuses femmes. La mesure dans laquelle une perspective d'égalité entre les genres est intégrée dans tous les piliers du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) présente des résultats mitigés. Seuls 20 % de l'aide relevant du pilier humanitaire intègrent des objectifs d'égalité des genres, ce chiffre atteint 43 % pour le pilier développement et 58 % pour le pilier paix.
  - Toutefois, les membres du CAD pourraient mieux relever les défis de l'égalité des genres à long terme en veillant à aligner l'action humanitaire (conçue à court terme) sur des objectifs d'égalité des genres de long terme.

# État des lieux des financements au Sahel et en Afrique de l'Ouest

L'avancée de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes au Sahel et en Afrique de l'Ouest nécessite la mobilisation d'un ensemble d'outils et d'efforts, tous sous-tendus par des investissements financiers. Cette note se concentre sur l'aide publique au développement (APD) allouée par les 30 membres du CAD de l'OCDE à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Ces mécanismes de financement internationaux ont vocation à s'inscrire en soutien des efforts nationaux. Les gouvernements des pays partenaires doivent ainsi également augmenter leurs financements en faveur de l'égalité des genres, via des méthodes telles qu'une budgétisation sensible au genre.

En 2020, l'aide publique au développement (APD) a atteint le niveau record de 161.2 milliards USD, soit une hausse de 3.5 % en termes réels par rapport à 2019. L'APD bilatérale ventilable (ci-après « l'aide » ou « l'APD »<sup>1</sup>) de la part des 30 membres du CAD en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes augmente de façon régulière et atteint désormais un niveau historiquement élevé. Les membres du CAD ont ainsi engagé en moyenne annuelle un total de 53 milliards USD en 2018-19 en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes (à titre d'objectif principal ou significatif) (voir l'Encadré 1), soit 44.5 % de l'APD. La majeure partie de l'aide des membres du CAD en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes a été consacrée à des programmes intégrant l'égalité des genres comme objectif significatif : 47.4 milliards USD, soit 40 % de l'aide totale. L'aide dédiée aux programmes ayant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme objectif principal reste, quant à elle, relativement stable dans le temps. En 2018-19, elle s'élevait à 5.6 milliards USD par an, soit 5 % de l'aide totale, en légère hausse par rapport à la période précédente. Toute aide gagnerait à intégrer des objectifs d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles ; les membres du CAD le font à des degrés divers, certains y dédiant jusqu'à 80 % de leur APD.

De toutes les régions du monde, c'est l'Afrique subsaharienne qui reçoit le montant le plus élevé d'APD. En 2018-19, l'APD à destination de cette région s'élevait ainsi à plus de 27.1 milliards USD, contre 14.3 milliards USD pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Bien que la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest regroupe à elle seule près d'un quart de tous les contextes fragiles<sup>2</sup> dans le monde, elle ne représente que 17 % de l'APD mondiale et environ un quart de celle à destination du continent africain. L'APD allouée

au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest<sup>3</sup> s'élevait ainsi en moyenne à 10 milliards USD en 2018-19, soit une hausse globale de 27 % par rapport à 2010-11.

Les niveaux de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté régulièrement ces dernières années, pour atteindre 4.2 milliards USD en 2018-19, soit 41 % de l'aide à destination de la région (voir le Graphique 1). Le volume de l'APD dédiée à des programmes ayant l'égalité des genres comme objectif principal a augmenté de manière significative pour atteindre 574 millions USD en 2018-19, soit 6 % de l'APD totale à destination de la région.

#### Encadré 1.

##### Marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité des genres établi par le CAD

Lorsqu'ils rendent compte de leurs activités de financement du développement à l'OCDE, les membres du CAD évaluent dans quelle mesure leur APD vise à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Pour ce faire, ils examinent les activités de développement, lors de leur phase de planification, au regard du marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité des genres établi par le CAD.

Un projet ou programme peut ainsi être considéré comme visant l'égalité des genres s'il est « destiné à faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, ou à faire reculer les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe ». Les trois valeurs du marqueur sont les suivantes :

**Non orienté vers l'objectif (valeur 0) :** Le projet/programme a été examiné au regard du marqueur, mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'objectif d'égalité des genres.

**Objectif significatif (valeur 1) :** L'égalité des genres est un objectif important et délibéré du projet/programme, mais ne constitue pas le principal motif de sa réalisation.

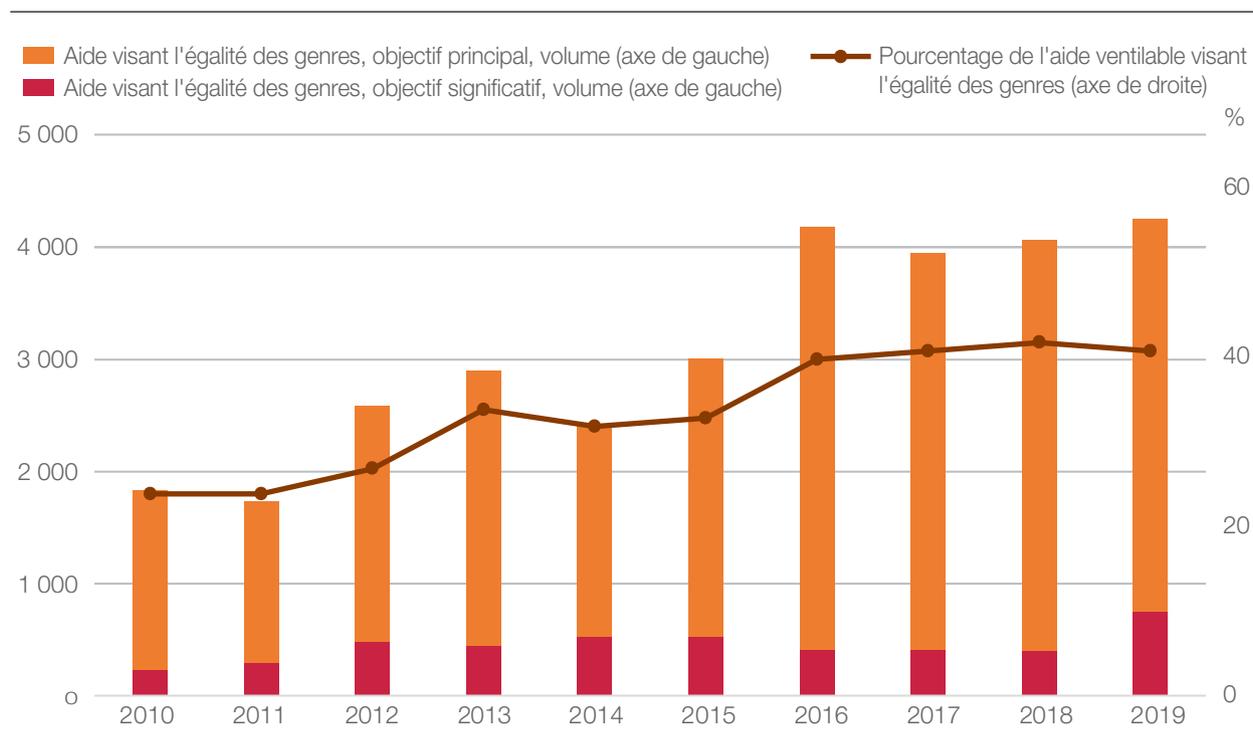
**Objectif principal (valeur 2) :** L'égalité des genres constitue l'objectif principal du projet/programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. Ce projet/programme n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif d'égalité des genres.

Le Manuel relatif au marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité des genres établi par le CAD-OCDE fournit des précisions supplémentaires : Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf (oecd.org).

## Graphique 1.

Aide en faveur de l'égalité des genres à destination des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Millions USD en prix de 2019, engagements



Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>.

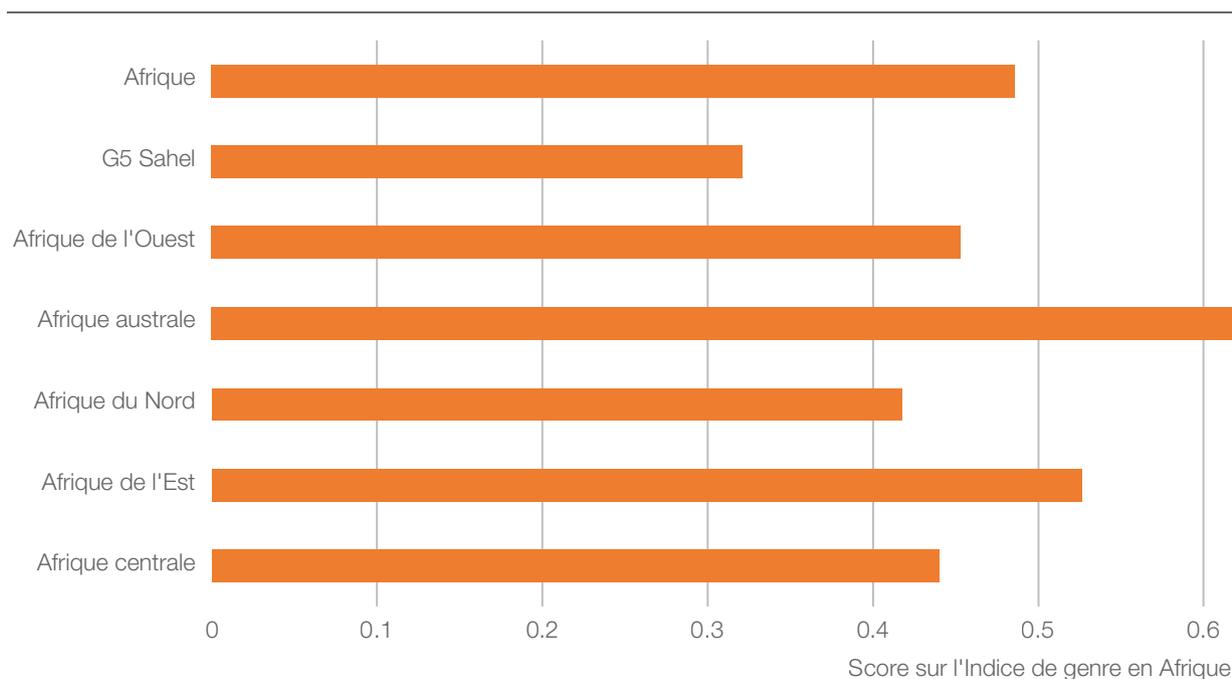
Malgré l'augmentation de l'APD en faveur de l'égalité des genres ces dix dernières années au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les taux d'inégalité des genres restent élevés dans la région (PNUD, 2020<sub>[1]</sub> ; BAD et CEA, 2019<sub>[2]</sub>)<sup>4</sup>. Si de nombreux autres facteurs – outre l'APD – influent sur la progression vers l'égalité des genres dans la région, il est toutefois clair que les efforts déployés pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités des genres et amorcer un véritable changement n'ont pas encore produit des résultats suffisants. Les différentes parties prenantes doivent garder à l'esprit la dimension générationnelle de ce défi, étant donné l'impact déterminant des actions (ou de l'inaction) de la génération actuelle sur le sort de celles à venir, défi qui demande donc le déploiement d'efforts continus sur une très longue période. D'après l'Indice de genre en Afrique établi par la Banque africaine de développement (BAD), parmi les différentes sous-régions du continent, c'est le Sahel qui continue de faire face aux plus grands défis sur la voie de l'égalité des genres, suivi de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest (voir le Graphique 2). Six pays d'Afrique de l'Ouest (Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone et Tchad) figurent parmi les 10 pays les moins performants de cet indice, soit plus que toute autre sous-région africaine, avec un seul pays d'Afrique de l'Ouest (Cabo Verde) parmi les 10 pays les mieux classés. En examinant plus en détail les trois dimensions de

cet indice, on constate que les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest obtiennent des scores particulièrement faibles pour le volet « représentation et autonomisation »<sup>5</sup>.

Les données ventilées par genre sont limitées dans la région. Si des indices comme l'Indice de genre en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD) et l'Indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) permettent d'obtenir un bon aperçu de l'étendue des inégalités existantes des genres, les lacunes dans les données peuvent néanmoins conduire à une compréhension globale limitée de la manière et des domaines où l'action peut être la plus efficace. Les études montrent que la lutte contre les inégalités des genres ne bénéficie pas des niveaux de ressources suffisants pour être couronnée de succès, en particulier dans les contextes fragiles (Goemans, Koester et Loudon, 2021<sub>[31]</sub>). Toutefois, même si ce constat se vérifie, le renforcement de l'intégration des objectifs d'égalité des genres dans l'APD et les programmes d'action ne suffit pas, à lui seul, à comprendre comment ces ressources – ou leur absence – influent sur l'évolution des niveaux d'égalité de genre dans le temps. Il est donc nécessaire de procéder à un examen et une évaluation plus approfondis de l'impact de l'APD des membres du CAD et des programmes d'action sur l'égalité des genres.

### Graphique 2.

Indice de genre en Afrique, par sous-région



Note : Plus le score est proche de 1, plus l'écart entre les genres est faible. Un score inférieur à 1 indique une inégalité de genre en faveur des hommes, tandis qu'un score supérieur à 1 indique une inégalité de genre en faveur des femmes. Les pays du G5 Sahel sont les suivants : Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad.

Source : Calculs des auteurs à partir de rapport\_analytique\_.pdf ([afdb.org](http://afdb.org)).

Encadré 2.

## Engagement stratégique des membres du CAD au Sahel et en Afrique de l'Ouest

L'engagement des membres du CAD au Sahel et en Afrique de l'Ouest a considérablement augmenté ces dix dernières années (voir le Graphique 1). Toutefois, si l'ensemble de la région constitue une zone prioritaire pour de nombreux membres du CAD, le Sahel fait l'objet d'une attention particulière dans de nombreuses stratégies de coopération au développement et d'aide humanitaire, telles que la Stratégie de l'UE pour le Sahel, la « Stratégie régionale de coopération au développement pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel » des États-Unis, la « Stratégie régionale pour le Sahel » de la France et le « Pivot vers le Sahel » du Royaume-Uni. Certains membres du CAD mettent l'accent sur le Sahel dans le cadre de leurs stratégies globales pour l'Afrique (par exemple, la Stratégie africaine d'Irish Aid). Outre les montants importants d'APD engagés en faveur de la région, les opérations et interventions militaires visant à stabiliser cette zone sujette aux conflits et à prévenir l'extrémisme violent constituent des domaines prioritaires pour les membres du CAD, un certain nombre d'entre eux ayant engagé des forces militaires dans la région.

Certaines stratégies des partenaires du développement pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest soulignent la nécessité de lutter contre les inégalités de genre. La Stratégie régionale de la France pour le Sahel mentionne par exemple l'autonomisation économique des femmes comme domaine prioritaire de son engagement dans la région. Elle inclut en outre certains aspects relatifs à l'avancement de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS). La stratégie des États-Unis mentionne quant à elle spécifiquement les efforts à l'appui de l'Agenda FPS (conformément à leur loi FPS), ainsi que différents domaines prioritaires en faveur de l'égalité des genres dans la région, tels que l'éducation et l'autonomisation économique.

Les stratégies des membres du CAD en faveur de cette région mettent aussi largement l'accent sur la nature transnationale de l'action au Sahel. Les stratégies de coopération au développement, conformément aux objectifs de sécurité, priorisent ainsi la prévention des conflits dans le cadre d'une approche régionale plutôt que de cibler un pays en particulier. De par la nature transversale des activités de prévention des conflits par le biais de la coopération au développement et des interventions militaires des membres du CAD – et, dans une certaine mesure, de l'Agenda FPS –, l'engagement au Sahel offre des opportunités de concrétiser le nexus humanitaire-développement-paix dans le cadre d'approches à grande échelle. Les stratégies des États-Unis et de la France pour le Sahel en font d'ailleurs spécifiquement mention. L'accent est notamment mis sur l'égalité des genres au travers de l'Agenda FPS (OCDE, 2021<sup>[4]</sup>). L'engagement dans la région offre en outre des possibilités de renforcer les liens entre développement et diplomatie, aspect particulièrement pertinent dans le cadre des actions en faveur de l'égalité des genres dans les contextes fragiles. Ce faisant, il est aussi possible de s'assurer que les objectifs de sécurité tiennent bien compte des initiatives de développement et des besoins humanitaires.

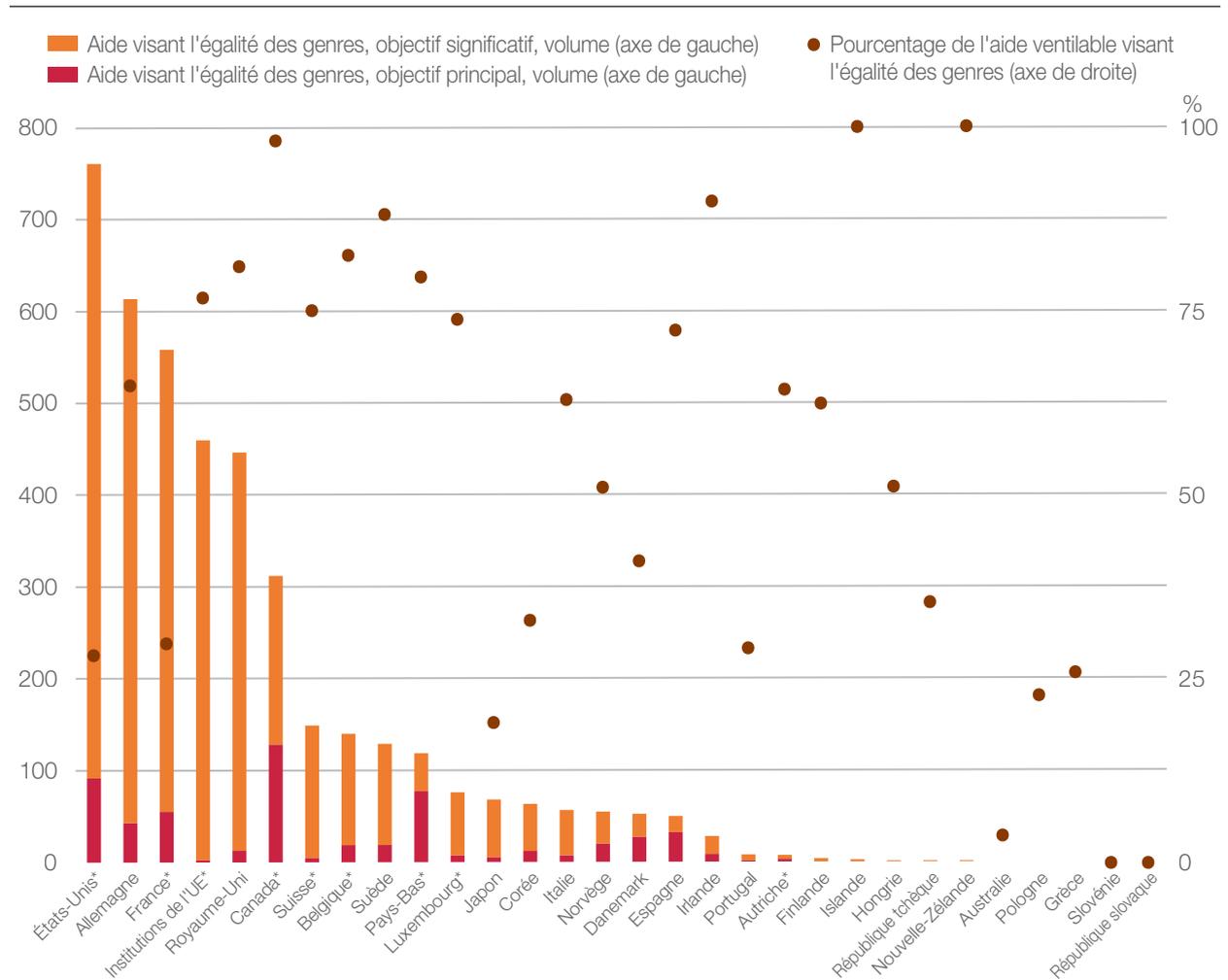
Source : (AFD, 2020<sup>[5]</sup> ; Union européenne, 2021<sup>[6]</sup> ; UK FCDO, 2019<sup>[7]</sup> ; USAID, 2020<sup>[8]</sup>).

### QUI SONT LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT ?

En moyenne, en 2018-19, les États-Unis (734 millions USD), l'Allemagne (608 millions USD) et la France (515 millions USD) étaient les principaux bailleurs d'APD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cependant, ce sont le Canada (98 %) et l'Irlande (90 %) qui ont consacré la part la plus importante de leur aide totale à la région à l'égalité des genres (voir le Graphique 3)<sup>6</sup>.

Graphique 3.

Aide des membres du CAD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest  
En moyenne en 2018-19 (millions USD en prix de 2019), engagements



Note : \* Les pays suivis d'un astérisque sont à la fois membres du Comité d'aide au développement et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>.

## QUI SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES ?

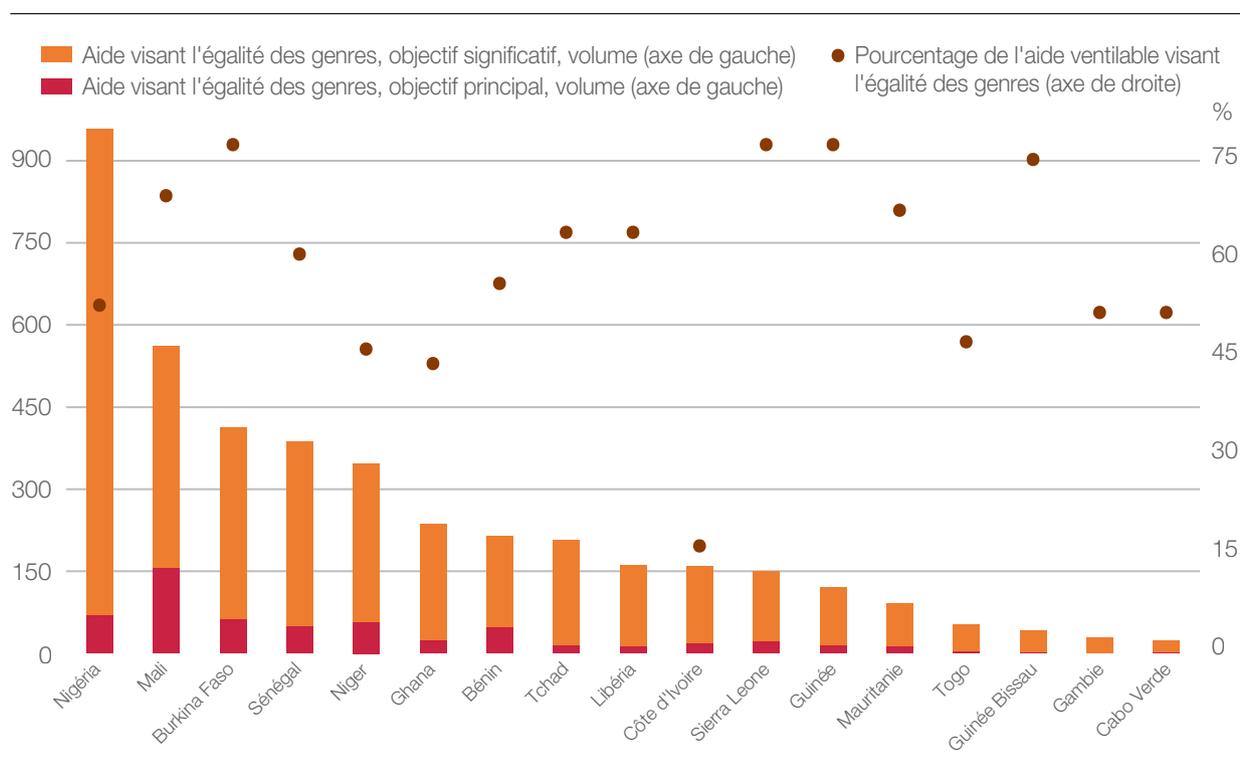
En volume, le principal bénéficiaire d'APD en faveur de l'égalité des genres est de loin le Nigéria, suivi du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal et du Niger (Graphique 4). Le Nigéria a ainsi enregistré la plus forte augmentation du volume d'APD visant l'égalité des genres entre 2012-13 et 2018-19, passé de 219 millions USD à 958 millions USD. Le Cabo Verde, le Libéria et le Ghana ont au contraire tous connu un recul de cette aide sur la même période, qui correspond toutefois à une baisse de l'APD globale dont ont bénéficié le Cabo Verde et le Libéria à cette époque.

Les parts (représentées par les points jaunes dans le graphique 4) de l'APD totale intégrant l'égalité des genres comme objectif principal ou significatif ont augmenté de manière significative dans la région entre 2012-13 et 2018-19. En moyenne, en 2018-19, le Burkina Faso, la Guinée et la Sierra Leone présentaient les parts les plus élevées (69 %) (Graphique 4), et la Côte d'Ivoire la plus faible (14 %). Le Bénin, le Ghana, le Sénégal et la Côte d'Ivoire font figure d'exception à cet égard : la part de l'APD totale visant l'égalité des genres n'y a pas augmenté sur cette période.

Graphique 4.

Aide en faveur de l'égalité des genres, par pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest

En moyenne en 2018-19 (millions USD en prix de 2019), engagements



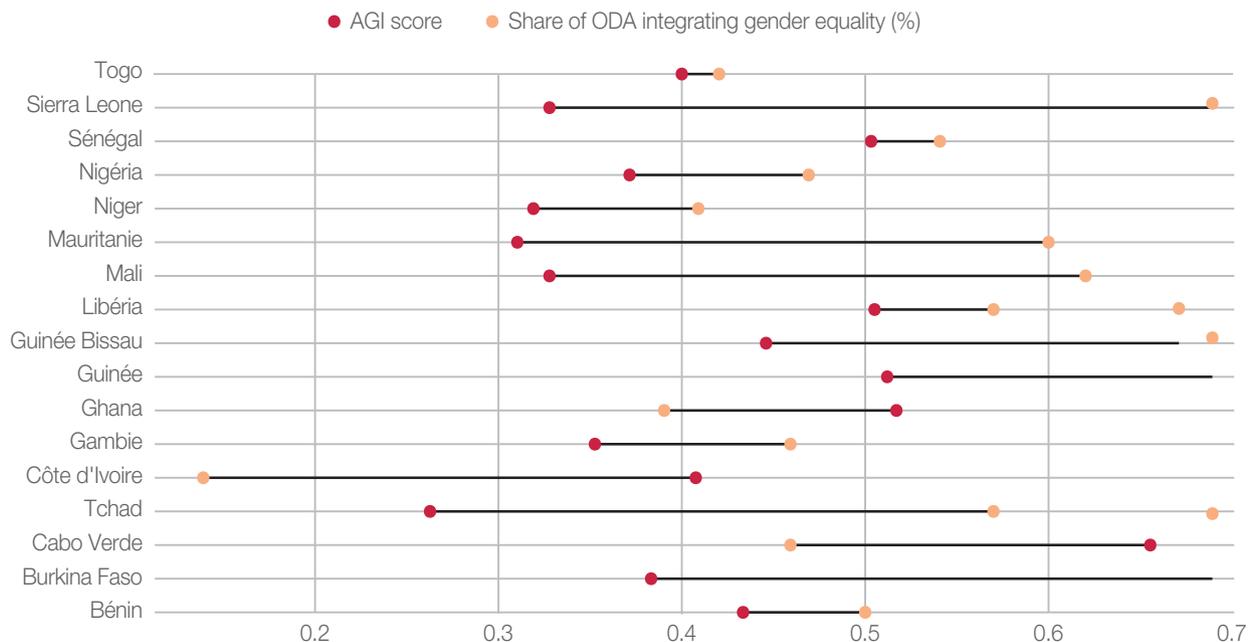
Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>.

Si l'APD n'est pas le seul moyen pouvant ou devant être mobilisé pour lutter contre les inégalités des genres, elle reste néanmoins un outil essentiel pour parvenir. Les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest ayant bénéficié de l'aide la

plus importante en faveur de l'égalité des genres, en moyenne, entre 2018 et 2019, ne sont pas toujours ceux présentant les écarts les plus marqués entre les genres selon le classement de l'Indice de genre en Afrique. Toutefois, les pays bénéficiant des parts les plus importantes d'APD visant l'égalité des genres (comme le Burkina Faso et la Sierra Leone) présentent bien des niveaux élevés d'inégalités des genres (voir le Graphique 5). Ce constat indique que les partenaires de développement mobilisent leur APD pour donner la priorité aux objectifs d'égalité des genres dans la plupart de leurs actions dans la région. Néanmoins, des progrès sont encore possibles. Des pays comme la Mauritanie et le Tchad, par exemple, où les niveaux d'égalité des genres sont les plus faibles de la région, bénéficient toutefois de parts élevées d'APD visant l'égalité des genres (même s'ils ne figurent pas parmi les cinq pays recevant les parts les plus importantes). Ce constat pourrait indiquer que les approches qui y sont mises en œuvre par les partenaires de développement en faveur de l'égalité des genres doivent faire l'objet de certains ajustements afin de pouvoir contribuer à un changement véritablement transformateur. Avec une marge d'amélioration similaire, des pays comme la Côte d'Ivoire et le Niger affichent à la fois de faibles niveaux d'égalité des genres et de faibles parts d'APD visant ce type d'objectifs. L'augmentation de ces parts pourrait avoir un impact substantiel sur la lutte contre les inégalités de genre dans ces pays.

#### Graphique 5.

Part de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres et scores sur l'Indice de genre en Afrique



Note : La part de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres est calculée en moyenne entre 2018 et 2019, sous forme de pourcentage, puis exprimée sous forme décimale afin de correspondre à l'échelle de scores de l'Indice de genre en Afrique (IGA). Les scores de l'IGA sont représentatifs du degré de parité des genres dans les pays listés dans ce graphique. Plus le score d'un pays est proche de 1, plus le niveau d'égalité des genres y est élevé.

Source : Pour l'APD, calculs des auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3> ; pour l'Indice de genre en Afrique, calculs des auteurs à partir de <https://www.afdb.org/en/documents/africa-gender-index-report-2019-analytical-report>.

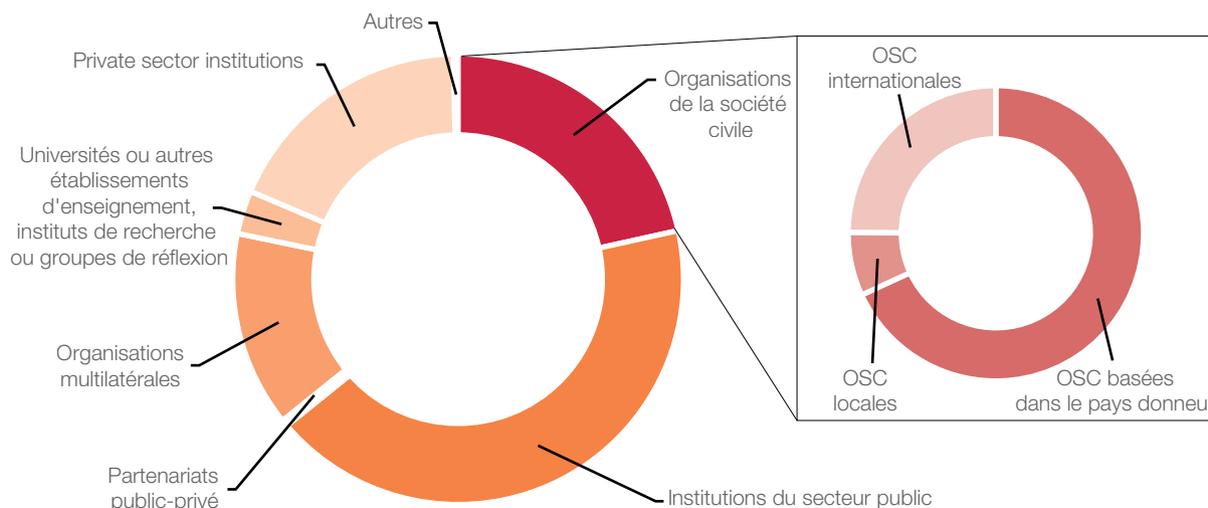
## QUELS SONT LES CANAUX DE MISE À DISPOSITION DE L’AIDE ?

Dans la région, les institutions du secteur public – telles que les gouvernements des pays bénéficiaires et les institutions gouvernementales des pays donateurs – représentent le canal le plus fréquent de mise à disposition de l’APD bilatérale en faveur de l’égalité des genres en 2018-19 (Graphique 6), avec un montant de 1.9 milliard USD.

Les organisations de la société civile (OSC) sont le deuxième canal le plus utilisé par les membres du CAD, avec un montant de 948 millions USD. La stabilité du financement des OSC et des organisations de défense des droits des femmes locales est un défi mondial, qui s’observe aussi pour la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest. L’APD allouée directement par les membres du CAD aux OSC locales ne représente qu’une partie infime de ce financement, avec un montant de 66 millions USD (voir également la section « Gouvernement et société civile »). Les institutions du secteur privé (tant dans les pays bénéficiaires que dans les pays donateurs) et les organisations multilatérales suivent ensuite dans la liste des canaux les plus fréquemment utilisés, avec un montant respectif de 805 millions USD et 618 millions USD.

Graphique 6.

Canaux de mise à disposition de l’APD en faveur de l’égalité des genres, 2018-19



Note : Les OSC internationales se caractérisent par l’existence d’un organe de coordination international facilitant les activités de leurs membres au niveau international, ou d’un vaste réseau de bureaux nationaux/régionaux sur le terrain, et disposent de sources de revenus diversifiées au niveau international. Pour de plus amples informations, consulter : DCD/DAC/STAT(2020)44/FINAL. Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l’OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>

## QUELS SONT LES SECTEURS PRIORITAIRES ?

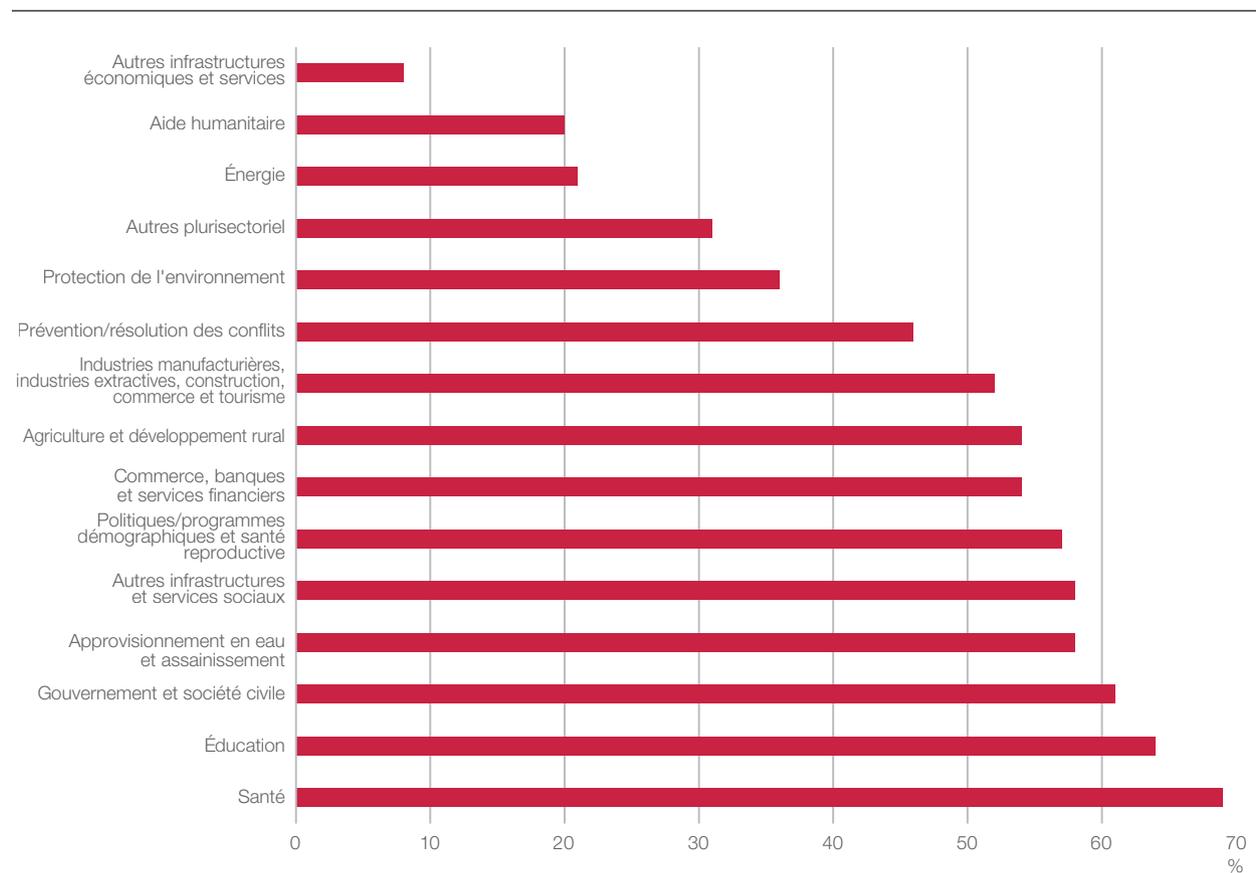
Les 4.2 milliards USD d’APD en faveur de l’égalité des genres dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest sont principalement alloués aux secteurs suivants : éducation (832 millions USD), gouvernement et

société civile (621 millions USD), santé (527 millions USD), agriculture et développement rural (475 millions USD), et politiques/programmes démographiques et santé reproductive (384 millions USD). La part de l'APD visant l'égalité des genres dans la région est la plus élevée dans les secteurs suivants : santé (69 %) ; éducation (64 %) ; gouvernement et société civile (61 %) ; et approvisionnement en eau et assainissement (58 %). Le secteur humanitaire (20 %), ainsi que certains des secteurs économiques et productifs (transport (9 %), énergie (21 %) et développement urbain (23 %) présentent un fort potentiel d'augmentation de l'aide en faveur de l'égalité des genres.

D'autres ventilations sectorielles de l'APD feront l'objet d'un examen plus approfondi dans les sections ci-après, consacrées aux domaines suivants : éducation et santé ; gouvernement et société civile ; sécurité alimentaire, agriculture et changement climatique ; secteurs économiques et productifs ; et aide humanitaire et Agenda FPS.

### Graphique 7.

Part de l'APD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest, par secteur  
Moyenne 2018-19, engagements



Note : Aux fins de la présente analyse, l'intitulé « prévention/résolution des conflits » est utilisé en lieu et place du code-objet 152 du SNPC « Conflits, paix et sécurité ». Le montant de l'APD et la méthode de calcul restent en revanche inchangés.

Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>

# Analyse par secteur

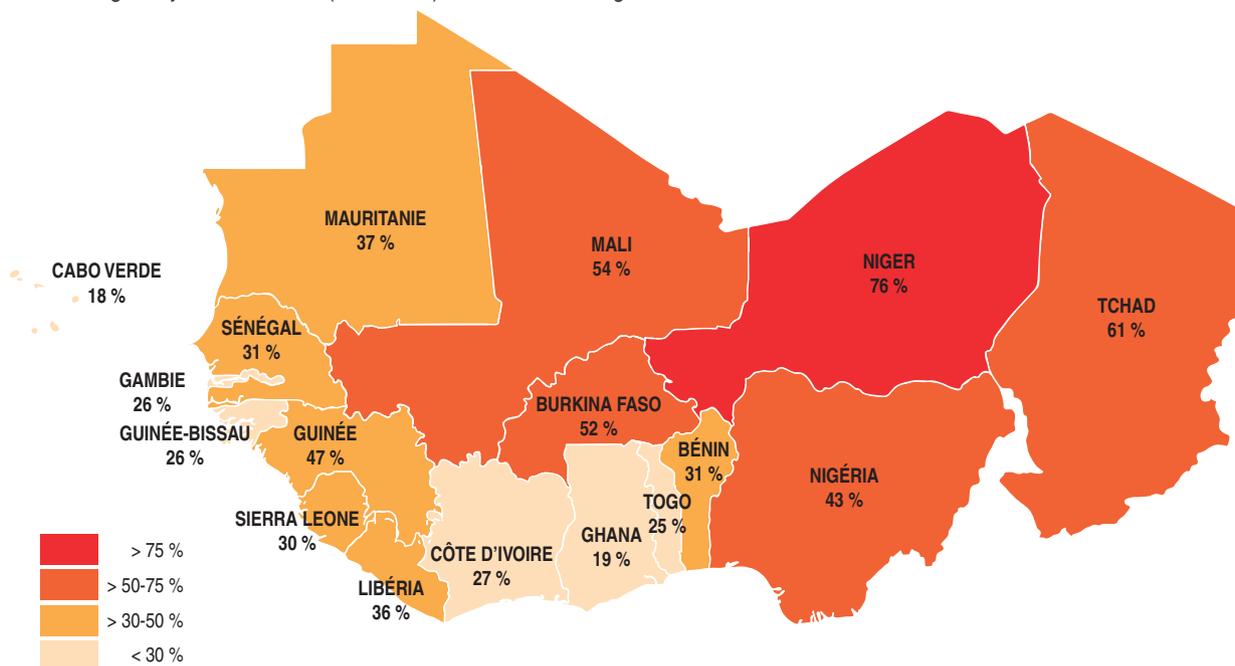
## ÉDUCATION ET SANTÉ

Malgré les progrès réalisés dans la région sur le plan de la fourniture et de l'accès aux services sanitaires de base, les systèmes de santé restent faibles dans la plupart des pays (OMS, s.d.<sub>[9]</sub>). L'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) reste notamment un défi majeur. Le mariage des enfants (Carte 1), les grossesses précoces et les mutilations génitales féminines sont profondément ancrés dans les logiques d'inégalité des genres et ont des répercussions négatives majeures sur la santé, l'éducation et le bien-être des filles et des femmes. Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest abrite cinq des dix pays ayant les taux de prévalence des mariages précoces les plus élevés au monde (Girls not brides, s.d.<sub>[10]</sub>). Ces cinq pays sont tous en situation d'extrême fragilité. En Afrique de l'Ouest, plus de 26 % des femmes ont leur premier enfant avant l'âge de 18 ans. Malgré la baisse des taux de mortalité maternelle ces dernières décennies, ceux de l'Afrique de l'Ouest restent les plus élevés de toutes les régions du monde (UNICEF, 2021<sub>[11]</sub>).

Carte 1.

Taux de mariages précoces au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Pourcentage de jeunes femmes (20-24 ans) mariées avant l'âge de 18 ans

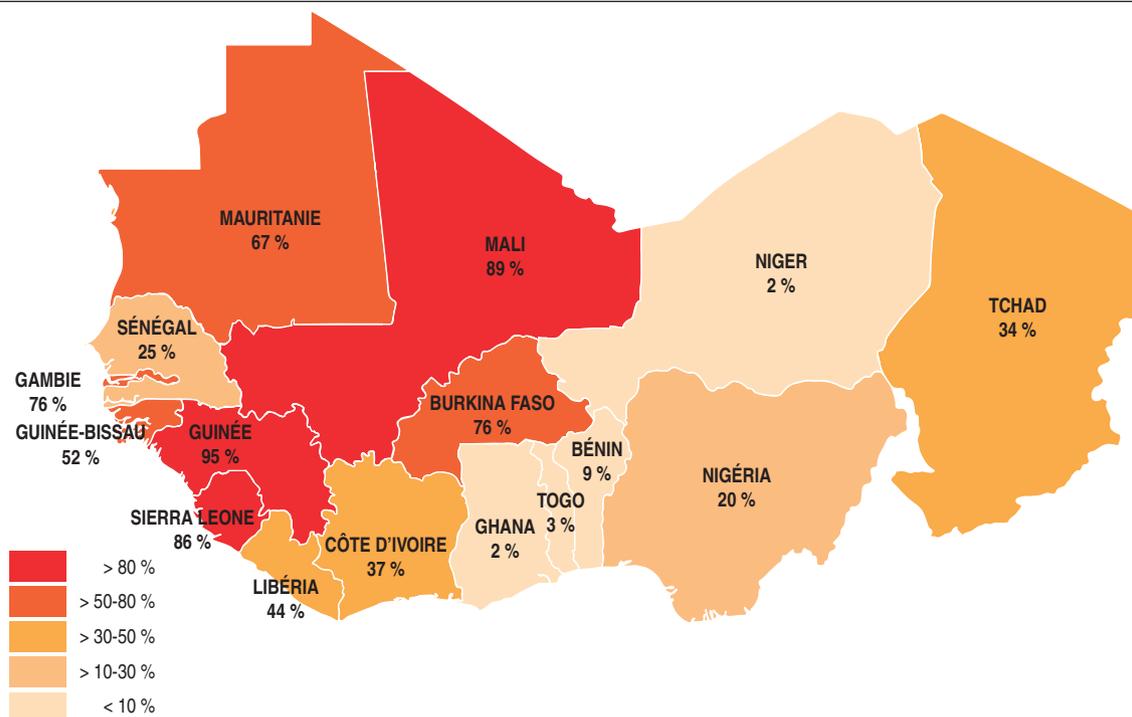


Source: UNICEF, base de données, DHS, MICS et autres sources nationales, mise à jour février 2021.  
© 2022. Secrétariat du Club Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Les taux de mutilations génitales féminines sont élevés (voir le Carte 2) : en Guinée, par exemple, 95 % des femmes et des filles ont ainsi subi une forme ou une autre de mutilation de ce type (UNICEF, 2021<sup>[11]</sup>). L'épidémie d'Ébola de 2013-16 et la crise du COVID-19 ont encore aggravé les préoccupations existantes concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), en limitant l'accès des femmes aux centres de santé, aux sages-femmes qualifiées et aux services de SDSR (Diggins et Mills, 2015<sup>[12]</sup>).

Carte 2.

Taux de mutilations génitales féminines au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Source: UNICEF, base de données, DHS, MICS et autres sources nationales, mise à jour février 2021.  
© 2022. Secrétariat du Club Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

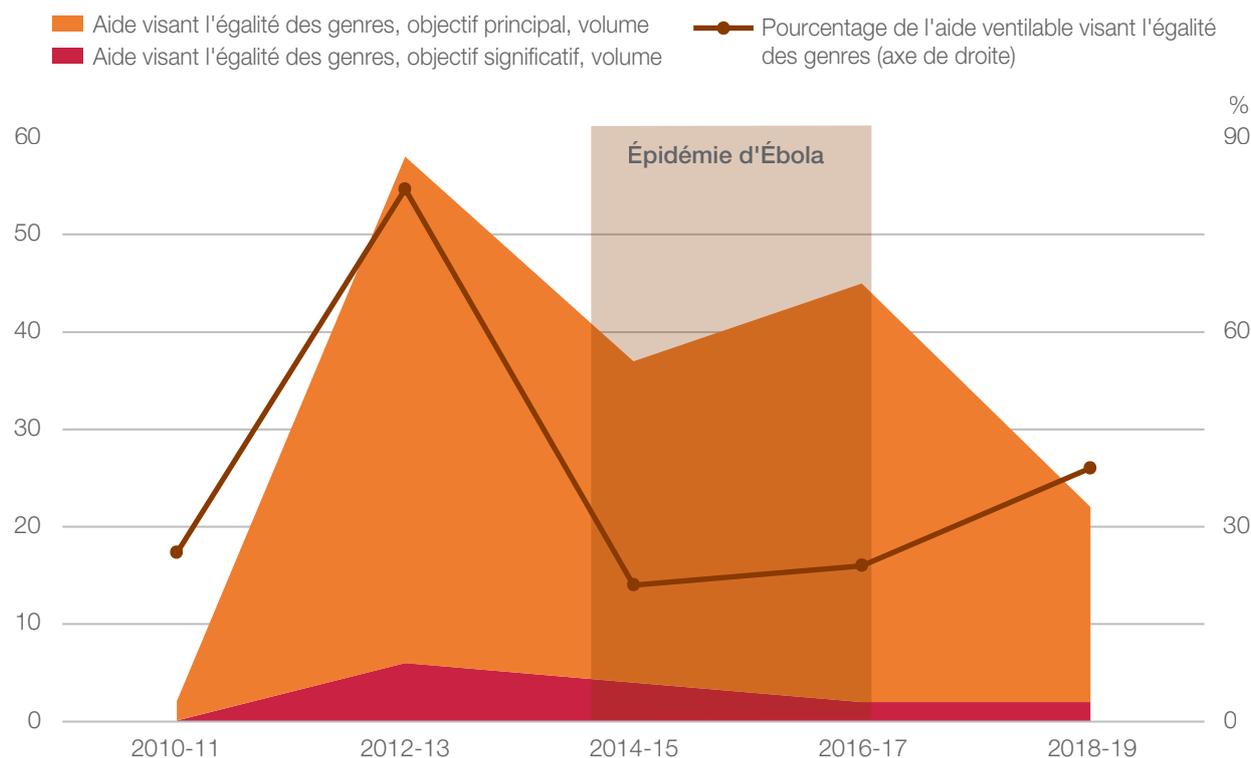
L'Afrique a le taux de vaccination contre le COVID-19 le plus faible de toutes les régions du monde, avec 6 % seulement de sa population présentant un schéma vaccinal complet, un pourcentage qui tombe même à moins de 2 % dans les pays à faibles revenus du continent (Van Trotsenburg, 2021<sup>[13]</sup>). De nouvelles données semblent par ailleurs indiquer que le taux de vaccination des femmes dans certains pays d'Afrique de l'Ouest est inférieur à celui des hommes. En Gambie, les femmes doivent par exemple obtenir l'autorisation de leur mari pour se faire vacciner et hésitent à le faire par crainte que le vaccin n'entraîne des problèmes de fertilité et des risques en cas de grossesse (Associated Press, 2021<sup>[14]</sup>).

En 2018-19, 69 % (527 millions USD) de l'aide au titre du secteur de la santé au Sahel et en Afrique de l'Ouest intégrait des objectifs d'égalité des genres, dont 57 millions USD (soit 8 %) à titre d'objectif principal. Dans le secteur des politiques démographiques et de la santé reproductive, plus de 57 % (384 millions USD) de l'aide intégrait des objectifs de ce type, dont 28 % à titre d'objectif principal.

Avec l'épidémie d'Ébola en 2014-15, la part de l'aide au titre du secteur des maladies infectieuses visant l'égalité des genres a chuté dans la région (Graphique 8). L'intégration des objectifs d'égalité des genres était forte dans ce secteur jusqu'à l'apparition de l'épidémie et n'a, depuis lors, pas retrouvé son niveau initial<sup>7</sup>. Ce constat peut indiquer que les acteurs du développement n'ont pas donné la priorité à l'égalité des genres dans les interventions liées aux maladies infectieuses pendant l'épidémie d'Ébola, car les priorités à long terme des partenaires du développement dans ce secteur ont été supplantées par la « tyrannie de l'urgence » (Davies et Bennett, 2016<sup>[15]</sup> ; Smith, 2019<sup>[16]</sup>). En d'autres termes, l'attention portée aux défis structurels (tels que l'effet des inégalités des genres sur le contrôle des maladies infectieuses) a été remplacée, de manière compréhensible, par le souci de résoudre les problèmes humanitaires immédiats. Les recherches mettent ainsi en évidence l'absence totale des problématiques d'égalité des genres dans la réponse internationale à l'épidémie d'Ébola (Harman, 2016<sup>[17]</sup>). Point particulièrement pertinent à l'heure de la crise actuelle du COVID-19, seuls 39 % de l'aide (22 millions USD) à la lutte contre les maladies infectieuses au Sahel et en Afrique de l'Ouest intégraient des objectifs d'égalité des genres, en moyenne annuelle, en 2018-19.

#### Graphique 8.

Évolution de l'APD au titre du contrôle des maladies infectieuses intégrant des objectifs d'égalité des genres  
Moyennes sur deux ans, prix de 2019, engagements



Note : Pour les dates relatives de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest, consulter : N Engl J Med. 16 octobre 2014 ; 371(16): 1481-1495. doi:10.1056/NEJMoa1411100 ; et Reuters (2016), <https://news.trust.org/item/20160609104923-cft2c>.

Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>.

La parité est presque atteinte dans les taux d'achèvement de l'enseignement primaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les filles devançant même les garçons à cet égard dans certains pays. Les taux d'achèvement de l'enseignement secondaire dans la région sont quant à eux faibles pour les garçons comme pour les filles, mais restent inférieurs chez celles-ci (UNESCO, s.d.<sub>[118]</sub>). Les conflits et l'insécurité ont entraîné la fermeture d'écoles, en particulier dans le Sahel central et le nord-est du Nigéria, celles-ci ayant été prises pour cible par les groupes armés. L'épidémie d'Ébola et la pandémie actuelle de COVID-19 ont aussi contraint à la fermeture d'établissements d'enseignement dans toute la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. À l'échelle de la région, on comptabilise ainsi en moyenne 14.8 semaines de fermetures complètes d'écoles liées au COVID entre mars 2020 et novembre 2021, avec toutefois de grandes variations entre les pays. Ce chiffre reste néanmoins inférieur à la moyenne mondiale de 19.2 semaines (UNESCO, 2021<sub>[119]</sub>). Les crises telles que les pandémies de COVID-19 et d'Ébola sont associées à une augmentation des niveaux de violence à l'encontre des femmes et des filles, ainsi que du nombre de grossesses précoces (John et al., 2020<sub>[120]</sub> ; Burzynska et Contreras, 2020<sub>[121]</sub>).

L'aide visant l'égalité des genres allouée au secteur de l'éducation a augmenté de manière significative depuis 2014-15, passant de 270 millions USD à 832 millions USD en 2018-19. Sur la même période, la part de l'aide en faveur de l'égalité des genres dans ce secteur a augmenté depuis 2014-15, passant de 40 % à 64 %. L'APD au titre du secteur de l'éducation ayant l'égalité des genres comme objectif principal s'élève désormais à 77 millions USD, en forte hausse depuis ces dernières années. Le Nigéria est de loin le premier bénéficiaire de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres au titre du secteur de l'éducation en 2018-19, avec un montant de 314 millions USD, soit près de la moitié du total de la région. Cette position peut en grande partie s'expliquer par l'engagement de 306 millions USD d'un programme britannique de 2018 visant à former 66 000 nouveaux enseignants dans le pays.

## GOVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

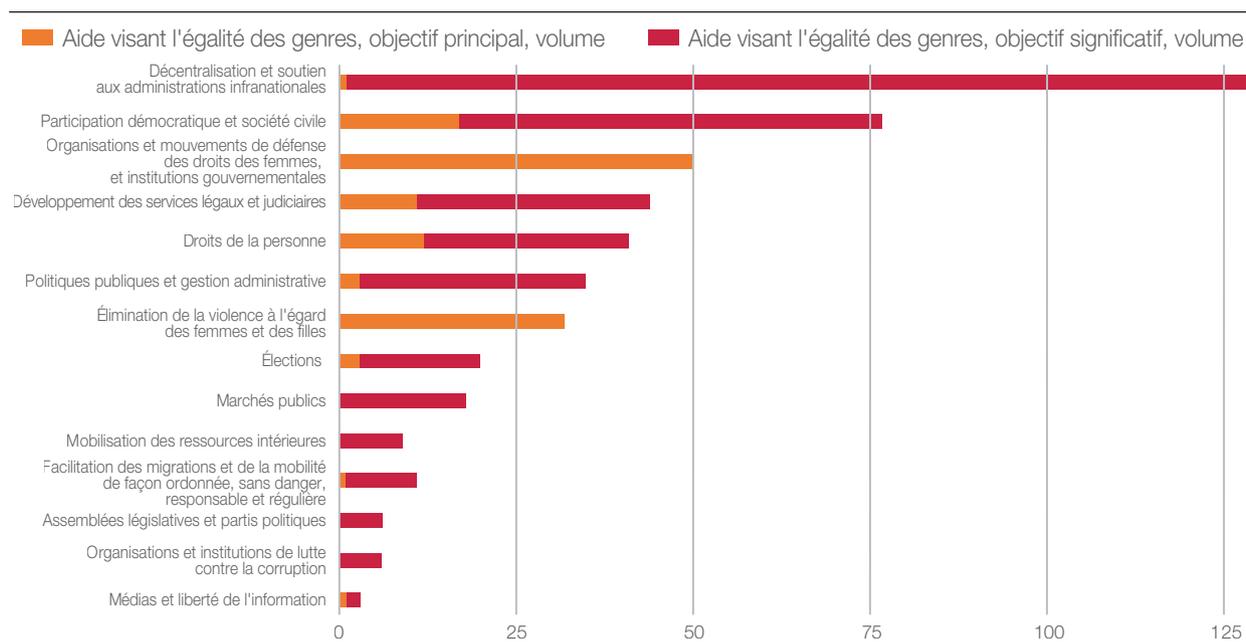
De nombreux pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest sont touchés par l'instabilité politique. En seulement un peu plus d'un an, la région a ainsi été le théâtre de coups d'État (ou de prises de pouvoir assimilées) au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Tchad, ainsi que d'une tentative de coup d'État infructueuse au Niger. La participation démocratique est faible et la moitié des pays de la région présentent des caractéristiques de régimes autoritaires (International IDEA, s.d.<sub>[122]</sub>). Les taux de participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest restent inférieurs aux moyennes du continent, avec toutefois d'importantes variations entre les pays (International IDEA, 2021<sub>[123]</sub>). Sur les trois dimensions de l'Indice de genre en Afrique, c'est celle dédiée à la représentation et à l'autonomisation qui enregistre les écarts les plus importants entre les genres. Cette tendance se voit renforcée par les stéréotypes sociaux autour du leadership : 40 % des personnes en Afrique de l'Ouest estiment par exemple que les hommes font de meilleurs leaders politiques que les femmes et devraient leur

être préférés lors des élections (SIGI, 2021<sup>[24]</sup>). Il en résulte ainsi que, dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest, les décisions politiques, notamment en matière d'égalité des genres, reviennent principalement aux hommes. Au Nigéria, au Bénin, au Mali, en Gambie, en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, au Burkina Faso et au Tchad, moins de 15 % des parlementaires étaient des femmes au 1er février 2019 (IPU, 2019<sup>[25]</sup>).

Au total, 61 % de l'APD au titre du secteur « gouvernement et société civile » intégrait des objectifs d'égalité des genres en 2018-19, soit 621 millions USD. La majeure partie de cette aide était destinée : à la décentralisation et au soutien aux administrations infranationales (129 millions USD) ; à la participation démocratique et à la société civile (78 millions USD) ; et aux organisations et institutions de défense des droits des femmes (50 millions USD) (voir le Graphique 9).

### Graphique 9.

APD au titre du secteur « gouvernement et société civile », par sous-secteur  
Volume en millions USD, moyenne 2018-19, engagements



Note : Pour les deux sous-secteurs « Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles » et « Organisations et mouvements de défense des droits des femmes, et institutions gouvernementales », l'APD se voit attribuer automatiquement la valeur « (2) objectif principal » lors de l'évaluation au regard du marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité des genres. À noter également : 24 membres du CAD ont notifié leur aide au titre de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles en 2018, contre 26 en 2019. Pour de plus amples informations sur ce code-objet, consulter OCDE (2021), « Financing the elimination on Gender-Based Violence ». Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>

Les organisations locales de femmes sont des acteurs essentiels pour fournir un soutien dans tous ces secteurs. Or, l'APD au titre des « organisations et mouvements de défense des droits des femmes » s'établit à 49 millions USD, soit moins de 0.5 % de l'APD totale à destination de la région<sup>8</sup>. Toutefois, le volume des engagements totaux au titre de ce sous-secteur a augmenté de manière significative dans de nombreux contextes entre 2016-17 et 2018-19, comme au

Bénin (de 30 mille USD à 3 millions USD), au Burkina Faso (de 3 millions USD à 6 millions USD), au Nigéria (de 3 millions USD à 7 millions USD), ou encore au Sénégal, avec la plus forte augmentation, de 2 millions USD à 10 millions USD.

### Encadré 3.

#### Financement des organisations de femmes au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Le leadership des femmes est non seulement essentiel à la construction de sociétés durables, mais aussi pour la réalisation des objectifs définis dans l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les organisations de défense des droits des femmes (ODF) jouent à cet égard un rôle crucial. Même si les partenaires de développement ont augmenté ces dernières années leurs versements d'APD à destination de ce type d'organisations, les montants des financements qu'elles reçoivent restent très faibles. Cette tendance vaut aussi pour la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, où le volume d'ODA versée par les membres du CAD aux ODF a connu de fortes augmentations dans un certain nombre de contextes. Toutefois, et c'est un point important, si les partenaires de développement ont revu à la hausse leurs niveaux d'APD à destination des ODF de la région, les programmes les plus importants en 2018-19 restent ceux mis en œuvre par des organisations de la société civile basées dans les pays donateurs, et non par les ODF locales. Le Canada occupe la première place des partenaires de développement dans ce secteur à travers la région et représente une grande part des plus fortes augmentations des niveaux d'APD.

Au Nigéria, le Canada est ainsi à l'origine de plus de la moitié de l'APD destinée aux ODF en 2018-19 (4 millions USD), suivi de la Norvège (1.1 million USD) et du Royaume-Uni (1 million USD). Le projet « Voix et leadership des femmes » d'OXFAM Québec, financé par le Canada, y est le programme le plus important de financement des organisations et mouvements de défense des droits des femmes (7.7 millions USD en 2018). Le deuxième projet le plus important (d'un montant de 1.6 million USD) est un programme financé par la Norvège en partenariat avec ONU Femmes, destiné spécifiquement à la mise en œuvre de l'Agenda FPS au Nigéria. En 2018, le Japon menait également un programme important dans ce pays (1 million USD), en partenariat avec ONU Femmes, visant l'autonomisation des femmes et leur inclusion dans le processus de paix.

Au Bénin, le Canada a versé 6 millions USD en 2019 (la Suisse était le seul autre partenaire de développement en 2019, tandis que le Canada était l'unique donneur en 2018). Le Canada avait 6 programmes en 2019, dont 2 prévoyant des engagements d'au moins 2 millions USD (notamment le projet « Voix et leadership des femmes », tandis que les autres étaient inférieurs à 600 mille USD.

Les partenaires de développement sont assez variés au Burkina Faso, mais en 2018-19, les plus importants étaient le Canada (2.4 millions USD), le Luxembourg (1.3 million USD) et la Suède (800 mille USD). Trente-cinq programmes étaient recensés en 2018-19, avec en tête en 2018 le projet « Voix et leadership des femmes » d'OXFAM Québec (3.2 millions USD).

Au Sénégal, le Canada était également de loin le partenaire de développement le plus important (avec des engagements de 6.7 millions USD en 2018-19), suivi de l'Espagne (2.3 millions USD). Le projet « Voix et leadership des femmes » était aussi le programme le plus important en 2018 au Sénégal (5 millions USD). En 2018-19, 57 programmes étaient répertoriés avec le Canada comme principal bailleur de fonds, dont deux autres d'un montant supérieur à 2 millions USD.

Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>.

Les violences basées sur le genre (VBG) sont un problème mondial. Dans le monde, environ une femme sur trois (âgée de 15 à 49 ans) a subi des violences de la part de son partenaire intime. Ce taux d'incidence est en moyenne identique dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, mais d'importantes variations s'observent entre les pays (OMS, s.d.<sup>[26]</sup>)<sup>9</sup>. Au Libéria, par exemple, jusqu'à 43 % des femmes ont subi des violences de la part de leur partenaire intime. La plupart des pays de la région, à l'exception de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Togo, ont mis en place une législation spécifique pour lutter contre les violences domestiques (Banque Mondiale, 2020<sup>[27]</sup>). La complexité de la simultanéité des crises climatique, sanitaire, politique et sécuritaire aggrave davantage les taux d'incidence des VBG dans la région. Ce type de violences s'ancre dans des normes et stéréotypes sociaux discriminatoires, et les violences conjugales restent socialement acceptées dans la région. En moyenne, 42 % des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest estiment ainsi qu'un homme a le droit de frapper ou de battre sa femme dans certaines circonstances (si elle brûle le repas, se dispute avec lui, sort sans le prévenir, ne prend pas bien soin des enfants ou refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui). Dans certains pays de la région, plus de 90 % des femmes et des filles acceptent les violences conjugales (SIGI, 2021<sup>[24]</sup>). À l'échelle régionale, le montant de l'APD visant l'élimination des violences à l'égard des femmes et des filles (VEFF) s'élevait à 32 millions USD, en moyenne annuelle, en 2018-19. À l'échelle mondiale, l'Afrique de l'Ouest se classe troisième (après l'Afrique de l'Est et l'Asie centrale et du Sud) en termes de volume reçu de ce type d'APD (OCDE, 2021<sup>[28]</sup>).

## **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

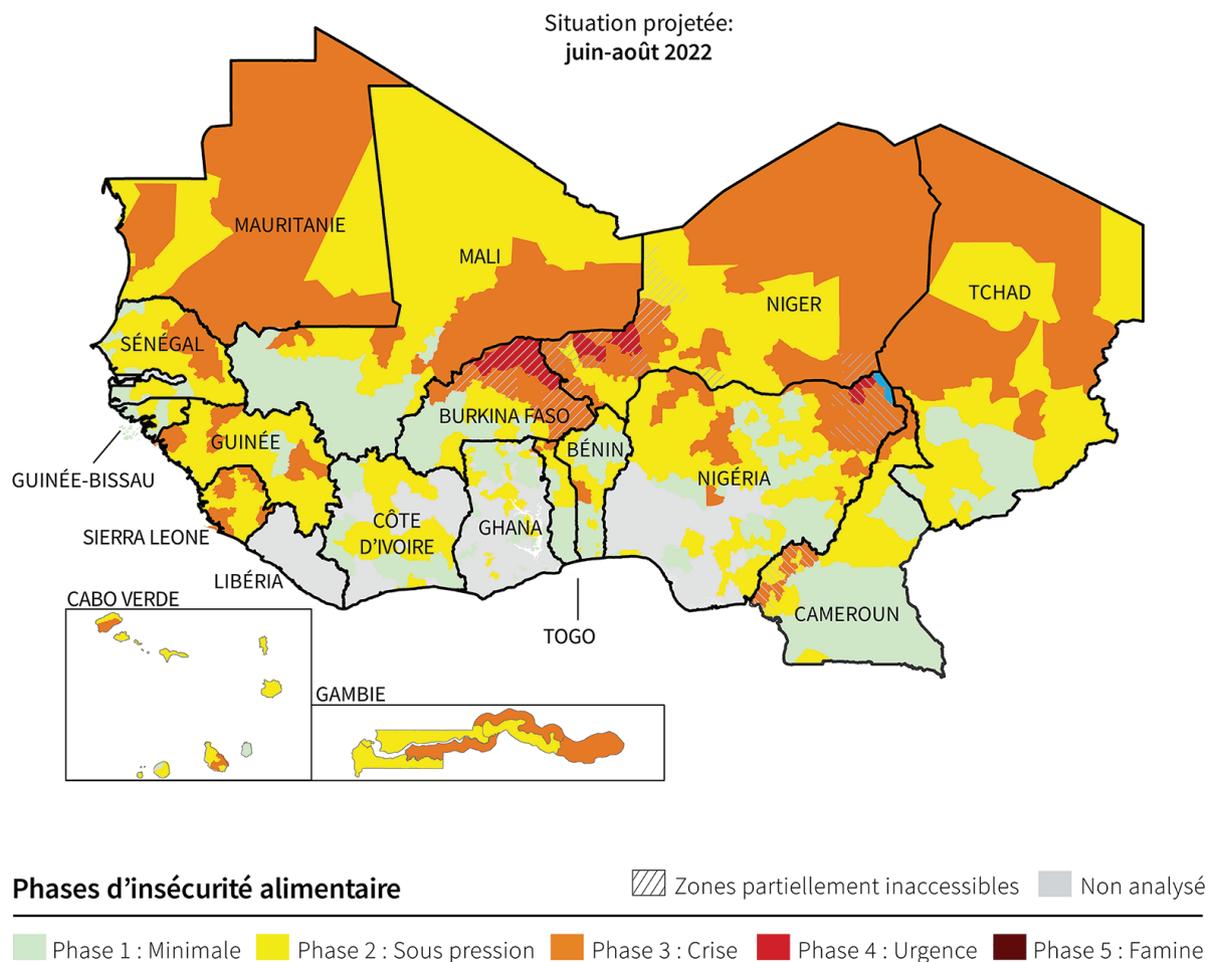
Pour la troisième année consécutive, une crise alimentaire et nutritionnelle majeure se profile en 2022 au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le cumul des crises du COVID-19, du changement climatique et des conflits armés ont gravement perturbé les systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique. Alors qu'environ une personne sur cinq était, à l'échelle du continent africain, confrontée à la faim en 2020, l'Afrique de l'Ouest rencontre des difficultés particulières, avec plus de 68 % de sa population souffrant d'insécurité alimentaire modérée à grave (FAO, UNICEF, PAM et OMS, 2021<sup>[29]</sup>). Selon le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), 27.3 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate, un nombre qui pourrait grimper jusqu'à 38.3 millions durant la période de soudure (juin-août 2022) si des mesures fortes ne sont pas prises (RPCA, 2022<sup>[30]</sup>).

## Carte 3.

Prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle, juin-août 2022

Sahel et Afrique de l'Ouest : Perspectives alimentaires et nutritionnelles

38.3 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)



Source : Analyses du Cadre harmonisé, concertation régionale, Saly, Sénégal, mars 2022.  
 © 2022. Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), carte réalisée par CILSS/AGRHYMET  
[www.food-security.net](http://www.food-security.net)

Les femmes et les enfants sont les plus durement touchés par les crises d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, plus de 40 % des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie dans 14 pays, ce qui fait augmenter la morbidité maternelle et infantile, et entrave l'autonomisation économique des femmes (CSAO, 2019<sup>[31]</sup>). Les taux de malnutrition aiguë sont au-dessus du seuil d'alerte de 10 % en Mauritanie, au Niger et au Tchad, et du seuil d'urgence de 15 % dans plusieurs régions de certains pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Tchad) (RPCA, 2022<sup>[30]</sup>). Le retard de croissance, l'un des indicateurs des situations de malnutrition chronique, trouve souvent son origine dès la vie in utero en raison, par exemple, d'une mauvaise alimentation maternelle.

Paradoxalement, les femmes jouent un rôle central dans un large éventail d'activités sous-tendant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Elles sont les chevilles ouvrières de l'économie alimentaire ouest-africaine, secteur économique le plus important de la région, tant en termes d'emplois que de création de valeur. Il génère ainsi 35 % du produit intérieur brut (PIB) régional, et près de 100 millions de Ouest-Africains, soit 2 actifs occupés sur trois, en dépendent pour leur subsistance. Deux tiers des actives occupées travaillent dans le secteur alimentaire, où elles jouent un rôle important à chaque étape de la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la nutrition en passant par la distribution (Allen, 2018<sub>[32]</sub>). Elles occupent en général les emplois les plus précaires, avec une protection sociale limitée, voire inexistante. L'accès à une alimentation abordable et nutritive est hors de portée de nombreuses femmes et filles. La faiblesse des niveaux de revenus et d'éducation, ainsi que les législations, normes sociales et pratiques discriminatoires, font le lit de l'insécurité alimentaire chez les femmes en limitant leur accès à différents actifs comme la terre, l'eau et l'énergie, ainsi qu'aux services financiers, au capital social, à l'information et aux technologies, et aux intrants et services agricoles. D'autres facteurs, comme les conflits et les déplacements de populations qui en résultent, ainsi que la pandémie de COVID-19, sont venus aggraver encore l'insécurité alimentaire chez les femmes et les enfants.

Les pays confrontés aux niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire ne bénéficient pas nécessairement des montants d'APD les plus importants pour faire face à ce défi. Le Libéria présente ainsi l'un des risques d'insécurité alimentaire les plus élevés de la région (INFORM, 2021<sub>[33]</sub>), 53 % des femmes et 49 % des hommes y souffrant d'insécurité alimentaire sévère (FAO, s.d.<sub>[34]</sub>). Le pays se classe pourtant parmi les deux derniers bénéficiaires d'APD dans ce domaine, en moyenne, en 2018-19, et seuls 33 % de cet APD y intégraient des objectifs d'égalité des genres. À l'échelon régional, l'APD au titre de la sécurité alimentaire intégrant des objectifs d'égalité des genres s'établissait en moyenne à 184 millions USD en 2018-19, soit 54 % de l'APD totale à ce secteur.

Si l'économie alimentaire de l'Afrique de l'Ouest était auparavant essentiellement agricole et rurale, elle s'est diversifiée et transformée depuis plusieurs décennies, sous l'effet d'une urbanisation rapide qui a stimulé le développement du marché et la demande de produits plus transformés. Entre 1950 et 2015, l'Afrique de l'Ouest a vu sa population passer de 73 millions à 367 millions d'habitants. Sur cette même période, sa population urbaine est passée de 5 millions à 169 millions d'habitants. En 2015, le niveau régional d'urbanisation avoisinait ainsi les 50 %, alors qu'il était inférieur à 10 % en 1950 (CSAO/OCDE, 2021<sub>[35]</sub>). Aujourd'hui, 50 % des habitants des zones rurales d'Afrique de l'Ouest vivent à moins de 14 km d'une ville, et 90 % à moins de 47 km. Dans ce contexte, les villes représentent non seulement la majeure partie de la demande alimentaire (67 %), mais aussi le centre autour duquel s'organisent le commerce et les marchés alimentaires

(CSAO/OCDE, 2016<sub>[36]</sub>). L'urbanisation rapide, la hausse des revenus et l'évolution des régimes alimentaires transforment les systèmes alimentaires, les faisant passer d'une logique de subsistance à une autre davantage axée sur la commercialisation, la rentabilité et la productivité (CSAO/OCDE, 2021<sub>[35]</sub>).

Ces transformations s'accompagnent de défis majeurs. En Afrique de l'Ouest, les systèmes alimentaires sont par exemple le principal facteur de dégradation de l'environnement, de perte de biodiversité, de pollution de l'eau et de déforestation (OCDE, 2021<sub>[37]</sub>). Parallèlement, le changement climatique et la dégradation de l'environnement font peser des risques importants sur la performance des systèmes alimentaires, pressions environnementales qui sont amenées à s'intensifier. Les modélisations climatiques pour l'Afrique de l'Ouest prévoient ainsi une augmentation de la variabilité du climat, ainsi que de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, menaçant les rendements agricoles et les systèmes d'élevage.

Les femmes comptent parmi les personnes les plus vulnérables aux chocs environnementaux et aux effets du changement climatique (McOmber, 2020<sub>[38]</sub>). Leurs moyens de subsistance dépendent de l'accès aux ressources naturelles, que ce soit par la collecte de bois de chauffage et d'eau pour boire, cuisiner et se laver, ou par l'acquisition d'animaux et de plantes pour se nourrir. La variabilité du climat rend difficile la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles à des fins de subsistance, en particulier dans les zones rurales, où les alternatives sont limitées. L'insuffisance des sources d'eau peut, par exemple, obliger les femmes et les filles à parcourir de plus longues distances pour trouver de l'eau. Or, cette augmentation des distances à parcourir à pied est en soi potentiellement préjudiciable à ces femmes et jeunes filles en quête d'eau, car elle les expose à des risques de violence et d'agression sexuelles (Sorenson, 2011<sub>[39]</sub>). Ce travail supplémentaire nécessite en outre du temps, que les femmes pourraient autrement consacrer à des activités productives, ce qui entraîne donc parfois une baisse de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire des ménages et de leur niveau global de revenus (Jansen, 2010<sub>[40]</sub>).

Parmi les autres défis auxquels les femmes sont confrontées dans ce contexte de transformation des systèmes alimentaires, figurent les obstacles économiques qui les empêchent de participer pleinement aux chaînes de valeur alimentaires. Elles ont en effet rarement accès aux ressources nécessaires au développement de leurs activités. Une analyse du secteur rizicole au Bénin, au Niger et au Nigéria met ainsi en évidence les disparités entre les genres au sein des réseaux commerciaux (OCDE/CSAO, 2019<sub>[41]</sub>). Les femmes sont confrontées à tout un ensemble d'obstacles limitant leur participation au commerce : un accès plus limité à l'information et aux marchés, des réseaux de distribution dominés par les hommes, des contraintes de temps et de mobilité, un niveau d'éducation plus faible, de plus grandes difficultés à se conformer aux exigences réglementaires et administratives, etc. Les femmes sont ainsi moins susceptibles d'occuper des postes stratégiques et moins bien connectées aux acteurs centraux des chaînes de valeur. Le soutien

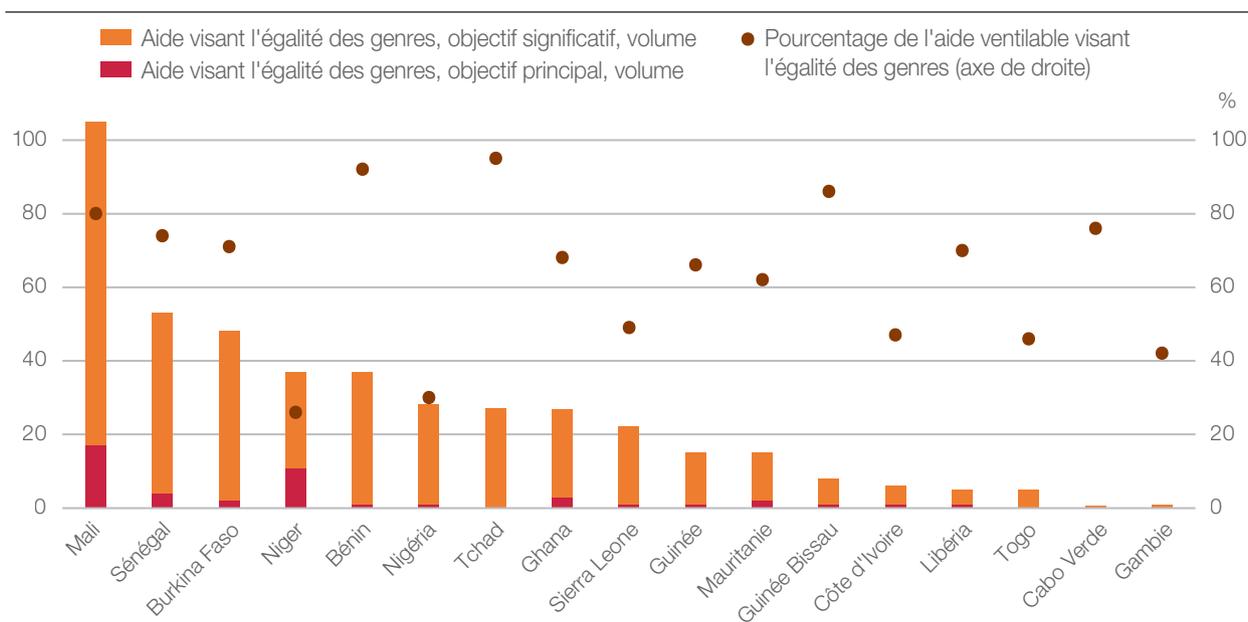
à l'emploi dans les chaînes de valeur alimentaire, dans un souci constant d'égalité des genres, pourrait offrir d'immenses opportunités aux femmes.

L'APD destinée au secteur « agriculture et développement rural » au Sahel et en Afrique de l'Ouest s'élevait à 858 millions USD, en moyenne annuelle, en 2018-2019, dont 54 % intégrait des objectifs d'égalité des genres (476 millions USD). Seuls 6 % (soit 54 millions USD) visaient l'égalité des genres comme objectif principal (Graphique 10). À l'échelle mondiale, la région de l'Afrique subsaharienne était en 2018-19 le deuxième bénéficiaire le plus important d'APD climatique intégrant des objectifs d'égalité des genres (4.2 milliards USD) (OCDE, 2022<sub>[42]</sub>). Un quart de ce montant va à la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (1 milliard USD). Au sein de cette même région, 65 % de l'APD climatique intégrait des objectifs d'égalité des genres, en moyenne annuelle, en 2018-19, soit une part légèrement supérieure à celle observée au niveau mondial<sup>10</sup>. Fait notable, au sein de la région, la part d'APD climatique ayant l'égalité des genres comme objectif principal (4 %) est largement supérieure à la moyenne mondiale. Le Sénégal (150 millions USD), le Burkina Faso (148 millions USD) et le Mali (138 millions USD) étaient en 2018-19 les principaux bénéficiaires d'APD climatique intégrant des objectifs d'égalité des genres. En termes de part d'APD climatique intégrant des objectifs de ce type, le Bénin et le Tchad arrivent en tête, avec des niveaux respectifs de 99 % et 93 %.

Graphique 10.

APD au titre du secteur « agriculture et développement rural »

En moyenne, 2018-19, millions USD, prix de 2019, engagements



Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeld=3>.

## SECTEURS ÉCONOMIQUES ET PRODUCTIFS

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le marché du travail se caractérise par son informalité. En Afrique de l'Ouest, 95 % des femmes travaillent ainsi dans le secteur informel, où elles sont 6 % plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi (OIT, 2018<sub>[43]</sub>). Ces travailleurs du secteur informel ont été durement touchés lors de la crise du COVID-19, car ils n'ont qu'un accès très limité, voire inexistant, à la protection sociale. Dans la majorité des pays de la région, moins de 10 % de la population bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale (OIT, 2021<sub>[44]</sub>)<sup>11</sup>.

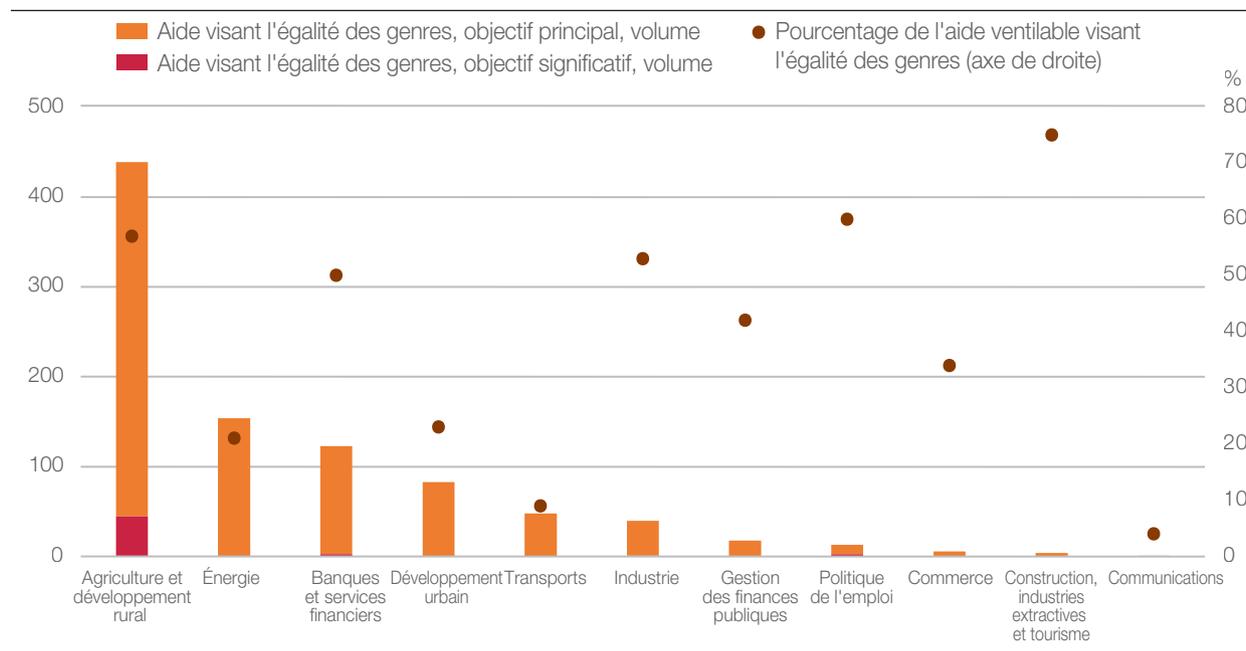
La crise a eu un impact disproportionné sur les femmes travaillant dans le secteur informel, celles-ci étant surreprésentées dans certains des secteurs les plus touchés, tels que l'hébergement et la restauration, ou encore le commerce de gros et de détail (OIT, 2021<sub>[45]</sub>). Dans la plupart des pays de la région, les femmes sont par ailleurs en général sous-représentées dans la fonction publique ainsi qu'aux postes de direction du secteur privé (OIT, 2021<sub>[46]</sub>)<sup>12</sup>. Comme indiqué plus haut, le secteur agricole est l'une des principales sources d'emplois de la région, mais présente aussi d'importantes inégalités de genre.

L'APD en faveur de l'égalité des genres dans les secteurs économiques et productifs s'élevait à 778 millions USD en 2018-19. Depuis une dizaine d'années, l'OCDE utilise ce type d'aide comme indicateur pour suivre l'évolution de l'aide au titre de « l'autonomisation économique des femmes » (OCDE, 2021<sub>[47]</sub>)<sup>13</sup>. Ce type d'APD est principalement destiné au secteur « agriculture et développement rural », reflétant l'importance de ce secteur dans les économies de la région ainsi que les écarts importants qui s'y observent entre les genres. La part de l'aide en faveur de l'égalité des genres dans les secteurs de l'énergie, des transports et du développement urbain est particulièrement faible, offrant un fort potentiel de renforcement des investissements (Graphique 11).

## Graphique 11.

Aide en faveur de l'égalité des genres dans les secteurs économiques et productifs au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 2018-19

Millions USD, prix de 2019, engagements



Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeld=3>

## AIDE AU SECTEUR HUMANITAIRE ET À L'AGENDA « FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ »

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à de graves problèmes de sécurité, exacerbés par les dynamiques géopolitiques, socio-économiques et environnementales, ainsi que par la pandémie actuelle de COVID-19. L'extrémisme violent, les attaques terroristes et les violences intercommunautaires minent de nombreux pays de la région. Certaines des plus fortes augmentations des dépenses militaires dans le monde en 2020 ont été enregistrées dans des pays du Sahel, comme la Mauritanie, le Mali, le Nigéria et le Tchad (CSNU, 2021<sub>[48]</sub>). Les données indiquent l'existence d'une association nette entre militarisation et inégalités des genres, en particulier dans les pays au revenu ou au niveau démocratique plus faible (CSNU, 2021<sub>[48]</sub>). Les mouvements de défense des femmes et de la paix appellent instamment à inverser la tendance à la hausse des dépenses militaires afin d'encourager un renforcement des investissements dans les infrastructures et services sociaux (CSNU, 2021<sub>[48]</sub>).

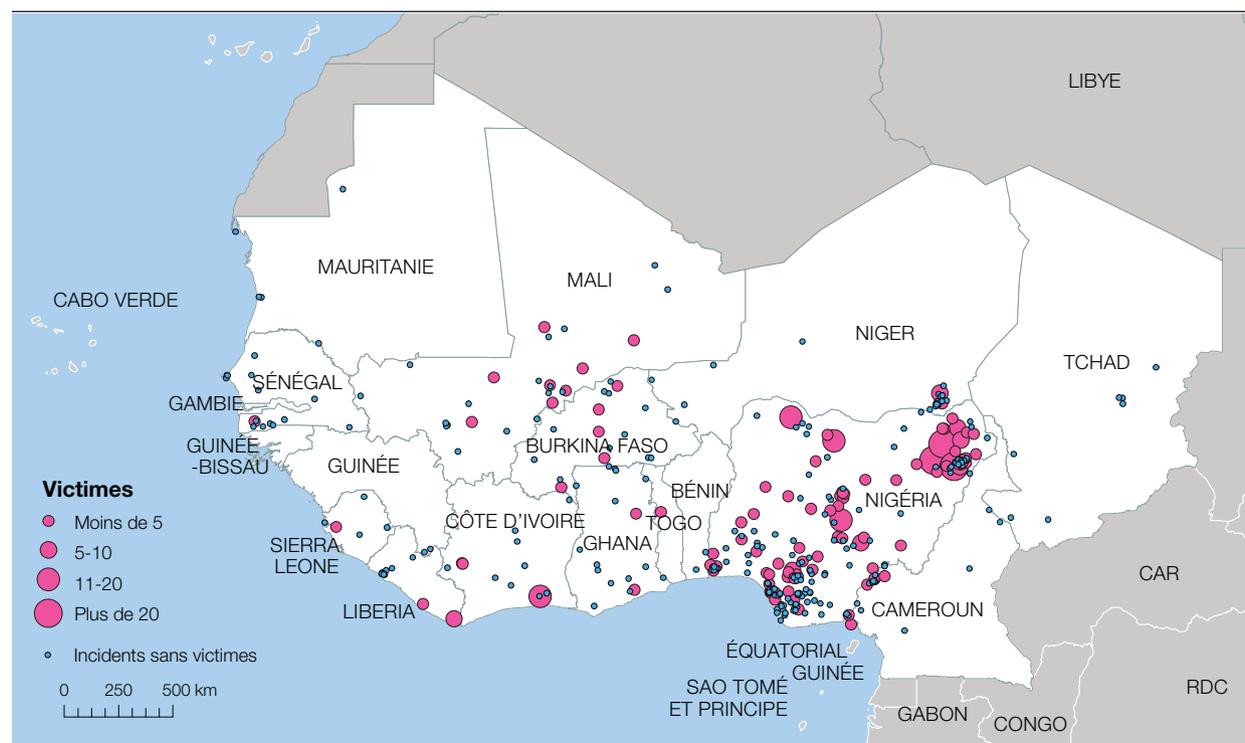
Les conflits sont devenus plus violents et étendus en Afrique de l'Ouest. L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits, développé par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, met en évidence la

prévalence particulièrement forte de la violence dans les zones frontalières de la région, avec 40 % des événements violents et des décès recensés à moins de 100 km d'une frontière terrestre (OCDE/CSAO, 2020<sup>[49]</sup>).

Dans ce contexte d'escalade de la violence, les femmes paient un lourd tribut. Elles sont victimes des organisations extrémistes islamistes, des milices et des forces gouvernementales lors des opérations de contre-insurrection (Walther, 2020<sup>[50]</sup>). L'ampleur réelle des violences faites aux femmes reste toutefois largement inconnue, car de nombreux événements ne sont pas recensés et, parmi ceux qui le sont, tous ne permettent pas une ventilation par genre des données sur les victimes ou les auteurs des violences. Le Nigéria est l'épicentre de la région pour tous les types de violence, notamment celle à l'égard des femmes : 87 % des actes de violence à l'encontre des femmes dans la région sont ainsi recensés dans ce pays (voir le Carte 4). Ce constat s'explique en grande partie par les trois grands conflits qui meurtrissent actuellement le Nigéria, dans le delta du Niger, la Middle Belt et la région du lac Tchad. L'insurrection de Boko Haram est, à cet égard, souvent sous-estimée, alors qu'elle a fait 6 fois plus de victimes dans la région du lac Tchad que toute la guerre civile au Mali depuis son début en 2012.

#### Carte 4.

Violences politiques affectant les femmes au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 2009-19



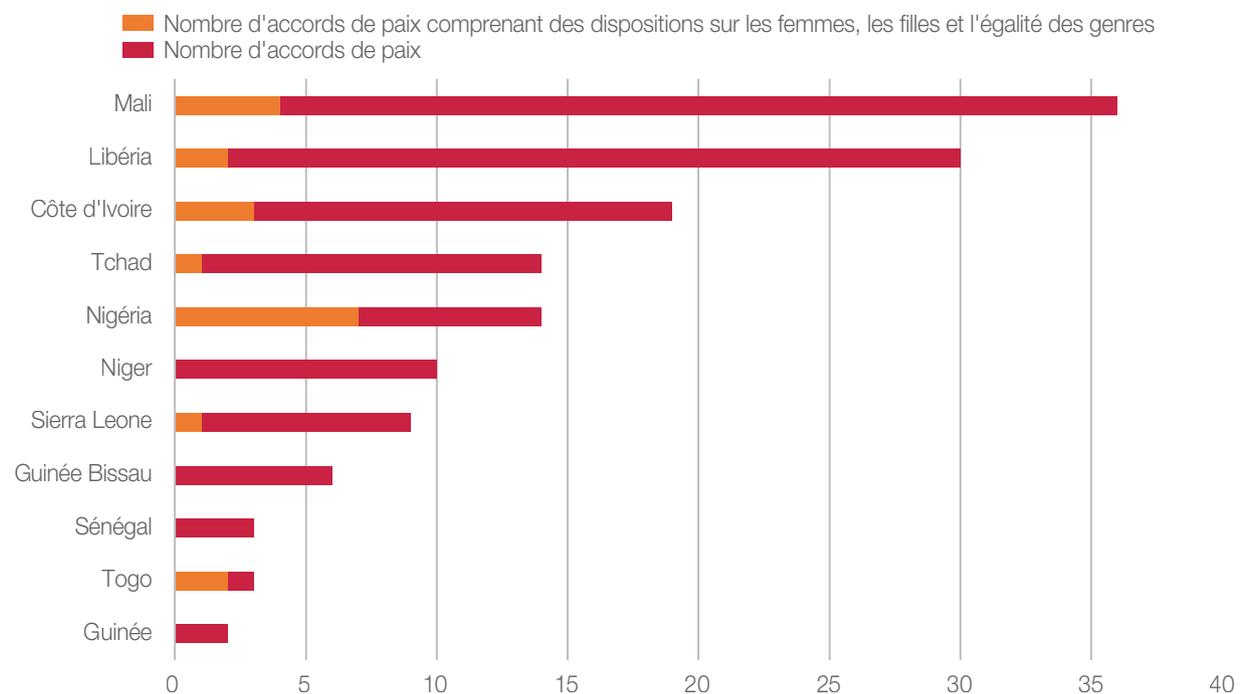
Source: ACLED, 2019. Walther, O. (2020), « Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, No. 28, OECD Publishing, Paris.  
© 2021. Secrétariat du Club Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Du fait de ces violences, les femmes et les filles représentent également une part importante des populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des réfugiés. Au Burkina Faso, on estime ainsi que 84 % de la population totale des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont des femmes et des enfants en avril 2020 (Oxfam, 2020<sub>[51]</sub>). Ils sont exposés à des risques accrus, notamment de violences basées sur le genre, d'augmentation de la morbidité et de la mortalité maternelles, et de mariage forcé. L'accès aux services essentiels et vitaux (notamment de suivi de grossesse et de prise en charge des violences basées sur le genre) peut être extrêmement limité, en particulier dans les zones rurales.

Dans ces zones, les femmes jouent également un rôle fondamental dans les processus de médiation et de prévention/résolution des conflits. L'exemple de l'accord de paix humanitaire trouvé entre les communautés peul, dafing et dogon dans le centre du Mali, ainsi que de la libération des filles de Chibok, retenues en captivité par Boko Haram, en sont autant d'illustrations. La mauvaise gouvernance et la corruption institutionnalisée ont toutefois rendu inefficaces de nombreux processus de gestion des conflits. En outre, le nombre d'accords de paix dans la région faisant référence aux femmes, aux filles et à l'égalité des genres reste encore très faible (voir le Graphique 12).

### Graphique 12.

#### Accords de paix et égalité des genres



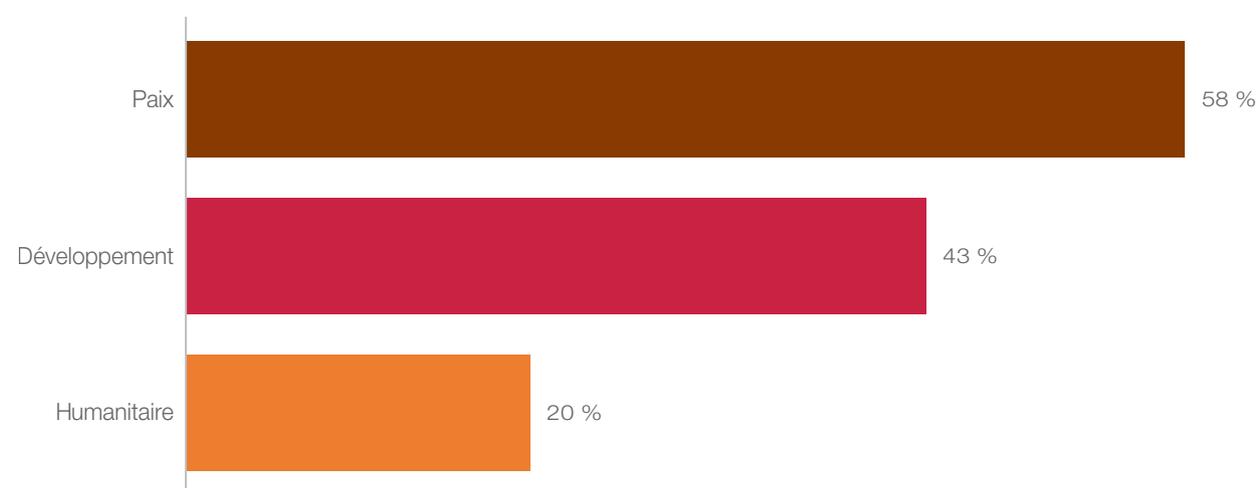
Note : La base de données comprend tous les accords de paix conclus entre 1990 et mi-2021.

Source : Calculs des auteurs à partir de la Base de données sur les accords de paix (consultée en décembre 2021), <https://www.peaceagreements.orgsearch>.

## Graphique 13.

Financement de l'égalité des genres à travers le nexus humanitaire-développement-paix

Part de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres, moyenne 2018-19, engagements



Note : L'APD destinée au pilier « paix » du nexus humanitaire-développement-paix est dérivée des codes-objet sectoriels suivants : gouvernement et société civile (15110, 15111, 15112, 15113, 15130, 15152, 15153, 15160, 15170, 15180) ; et prévention des conflits/ conflits, paix et sécurité (15220, 15230, 15240, 15250, 15261). Pour de plus amples informations sur la méthodologie, consulter (Desai, 2020<sup>[52]</sup>).

Source : Auteurs sur la base du Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE. Base de données complète consultable sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3>

Dans ce contexte, il est important d'analyser le financement de l'égalité des genres à travers l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix, chacun de ces piliers devant intégrer des objectifs d'égalité des genres.

En 2018-19, la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a reçu plus de 1 milliard USD d'**APD humanitaire**<sup>14</sup>, dont 20 % seulement visaient l'égalité des genres. Ce pourcentage masque toutefois des variations entre sous-secteurs. Ainsi, plus de 87 % de l'aide dédiée à la reconstruction et à la réhabilitation immédiate post-urgence visent l'égalité des genres, contre seulement 14 % de celle au titre de l'assistance alimentaire d'urgence. Le Nigéria reçoit les montants les plus importants d'aide humanitaire en général, et d'aide humanitaire visant l'égalité des genres en particulier, suivi du Tchad, du Niger et du Mali. Dans l'ensemble de la région, près de 50 % de l'aide humanitaire à destination de chaque pays sont consacrés à l'assistance alimentaire d'urgence, constat qui rappelle avec force l'inquiétude croissante que suscite l'insécurité alimentaire dans ces territoires.

En 2018-19, la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a reçu 968 millions USD d'APD au titre du **pilier « paix » du nexus humanitaire-développement-paix**, dont 58 % intégraient des objectifs d'égalité des genres. Au sein de ce pilier, 321 millions USD de l'APD étaient dédiés à la prévention des conflits au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dont 46 % (soit 144 millions USD) visaient l'égalité des genres (voir le Graphique 7) et 10 %

à titre d'objectif principal, en moyenne annuelle, en 2018-19. Ces parts assez élevées ont augmenté de manière significative depuis 2014-15, où elles ne représentaient respectivement que 20 % et moins de 1 % de l'APD.

L'Agenda FPS, tel que défini par la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (RCSNU) et ses résolutions ultérieures, est particulièrement pertinent dans la région. La plupart des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest ont mis en place un plan d'action national (PAN) pour mettre en œuvre la RCSNU 1325, à l'exception du Bénin, du Cabo Verde, de la Guinée équatoriale, de la Mauritanie et du Tchad. La CEDEAO a en outre créé un plan d'action régional dédié à cet agenda (WILPF, 2021<sup>[53]</sup>). Une évaluation de l'impact de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans la région met en évidence une amélioration progressive, avec une sollicitation accrue des femmes pour la prévention/résolution des conflits, la participation d'un plus grand nombre d'entre elles à l'armée et aux opérations de maintien de la paix, ainsi que l'adoption de législations pour lutter contre les violences à l'égard des femmes. Toutefois, les PAN manquent de financements, certains sont obsolètes et les normes et stéréotypes sexistes restrictifs freinent également les progrès (UNOWAS, 2020<sup>[54]</sup> ; DCAF, 2020<sup>[55]</sup>).

# Conclusions

Bien que l'aide des membres du CAD en faveur de l'égalité des genres et de la défense des droits des femmes ait augmenté au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les différents pays de la région continuent de faire face à d'importants défis dans la lutte contre les inégalités de genres, et de fortes variations s'observent entre eux. Ces défis s'inscrivent en outre dans un contexte plus large de crises multiples et interdépendantes (sécuritaire, alimentaire et sanitaire), de niveaux de pauvreté élevés, d'instabilité politique et de préoccupations environnementales. La pandémie de COVID-19 risque de réduire à néant les avancées durement acquises sur la voie de l'égalité des genres.

Pour combler les écarts entre les genres dans la région, des efforts devront être déployés par l'ensemble des acteurs et secteurs, sur la base des engagements pris dans le cadre du récent Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire, de la décennie d'action pour la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ces cadres offrent une occasion unique de s'assurer que ces engagements ambitieux soient assortis d'investissements à la hauteur de ces objectifs. Il apparaît toutefois essentiel d'adapter leur mise en œuvre aux réalités et contextes locaux en s'appuyant sur les acteurs de terrain. Cette note propose ainsi les conclusions et options politiques suivantes pour un financement renforcé et plus efficace de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Bien que principalement adressées aux membres du CAD, ces conclusions et options politiques pourraient également s'avérer utiles à d'autres acteurs du développement. À l'avenir, les membres du CAD pourraient ainsi :

- **Augmenter la part de l'aide durable aux objectifs d'égalité des genres et mettre davantage l'accent sur l'intégration d'une perspective d'égalité des genres dans les différents secteurs. Ce faisant, il serait possible de réaliser des progrès de développement significatifs, même sans augmenter le niveau global de l'APD.**

Certains des membres du CAD qui engagent d'importants montants d'APD dans la région pourraient augmenter de manière significative la part de cette aide intégrant des objectifs d'égalité des genres et maintenir ces efforts dans le temps. Les secteurs sociaux (tels que l'éducation et la santé), ainsi que celui du gouvernement et de la société civile, continuent de recevoir les plus gros montants d'APD visant l'égalité des genres. Certains des secteurs économiques et productifs (énergie, transport et développement urbain), ainsi que le secteur humanitaire, présentent un fort potentiel de renforcement de l'aide en faveur de l'égalité des genres.

- **Fournir un financement durable aux organisations locales de femmes, acteurs clés du développement et de la stabilité de la région.**

Les organisations de défense des droits des femmes, et les organisations locales de femmes en particulier, continuent d'être sous-financées (ou ne bénéficient pas d'un financement durable), malgré leur rôle essentiel auprès des femmes les plus vulnérables et leur soutien capital aux communautés locales. Les membres du CAD pourraient être mieux outillés pour identifier et soutenir leurs activités, qui sont en phase avec les réalités et contextes socio-culturels et économiques locaux.

- **Intégrer une perspective d'égalité des genres dans l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix, en tant que partie intégrante de sa mise en œuvre. L'efficacité de l'aide pourrait s'en trouver considérablement améliorée.**

Les parts d'APD visant l'égalité des genres à travers l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix dans la région sont plus faibles au titre du pilier humanitaire que de ceux du développement et de la paix. La part d'APD visant l'égalité des genres dans le pilier dédié à la paix est relativement élevée et a augmenté de manière significative au cours des cinq dernières années. L'égalité des genres devrait être intégrée à titre de priorité dans l'ensemble des réponses en matière de paix, de sécurité ou d'action humanitaire, et ne devrait plus être considérée comme une simple mesure ad hoc.

- **Inclure une perspective d'égalité des genres dans l'ensemble de la réponse à la crise sanitaire, sans remettre à plus tard les problématiques de genre.**

Les données suggèrent qu'au cours de la crise Ébola, l'APD visant l'égalité des genres dans le secteur des maladies infectieuses a diminué dans la région. Cette aide est ensuite répartie à la hausse, une fois la crise passée. Ce constat semble indiquer que lors des phases de réponse aux crises, les questions d'égalité des genres n'ont pas la priorité. Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions similaires pour la crise du COVID-19, des inquiétudes se sont fait entendre à travers les continents face au nombre limité de mesures de réponse à la crise du COVID-19 intégrant une perspective d'égalité des genres.

- **Fournir des investissements supplémentaires pour la collecte, l'analyse et la diffusion régulières de données ventilées par genre.**

De nombreux pays de la région font face à des difficultés pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données. Ce constat vaut également pour les données ventilées par genre. On manque ainsi de données récentes pour certains indicateurs faisant partie de différents indices de genre, ce qui complique l'évaluation de toutes les dimensions des écarts observés entre les genres à travers la région. Il est ainsi plus difficile pour les bailleurs de la coopération au développement et les acteurs de l'action humanitaire et de la paix de concevoir des programmes répondant aux besoins des populations

sur le terrain. Cette difficulté a par ailleurs un impact négatif sur les possibilités de tirer des enseignements efficaces des programmes, entravant encore plus la capacité des acteurs du développement, de l'humanitaire et de la paix à adapter leurs interventions à court et long termes.

- **Renforcer les investissements dans la sensibilisation aux programmes soucieux des problématiques de genre dans la région, ainsi que dans leur évaluation, et ce à travers l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix.**

Malgré l'augmentation de l'APD visant l'égalité des genres à destination de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, les pays de cette région restent confrontés à d'importantes inégalités de genre. Il serait donc utile d'analyser plus en détail les programmes en faveur de l'égalité des genres qui se sont traduits par des changements véritablement transformateurs. Il serait à cet effet nécessaire d'appréhender ces programmes à travers l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix, au vu de l'interdépendance de ses différents piliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

- **Se réunir régulièrement dans le cadre de différents forums, tels que les réseaux GENDERNET et INCAF du CAD, afin de mener des réflexions spécifiques sur les domaines nécessitant davantage de soutien en faveur de l'égalité des genres.**

Les données disponibles suggèrent que les montants les plus élevés d'APD en faveur de l'égalité des genres ne sont pas toujours destinés aux pays de la région affichant les écarts les plus marqués entre les genres. Les membres du CAD pourraient ainsi se mobiliser de manière plus fréquente et structurée afin de réfléchir aux domaines nécessitant davantage de soutien, et à la façon de créer plus de synergies et de possibilités d'apprentissage mutuel entre acteurs du développement, de l'humanitaire et de la paix.

# References

- AFD (2020), *Grand Sahel: Stratégie Régionale 2020-2024*, <https://www.afd.fr/fr/ressources/strategie-regionale-grand-sahel-2020-2024>. [5]
- AfDB and UNECA (2019), *Africa Gender Index Report*, <https://www.afdb.org/en/documents/africa-gender-index-report-2019-analytical-report>. [2]
- Allen, H. (2018), *Agriculture, food and jobs in West Africa*, OECD. [32]
- Associated Press (2021), *Women Left Behind: Gender Gap Emerges in Africa's Vaccines*, <https://www.voanews.com/a/women-left-behind-gender-gap-emerges-in-africa-s-vaccines/6270361.html>. [14]
- Burzynska, K. and G. Contreras (2020), "Gender effects of school closures during the COVID-19 pandemic", *Lancet*, [https://dx.doi.org/10.1016%2FS0140-6736\(20\)31377-5](https://dx.doi.org/10.1016%2FS0140-6736(20)31377-5). [21]
- Davies, S. and B. Bennett (2016), "A gendered human rights analysis of Ebola and Zika: Locating gender in global health emergencies", *International Affairs*, Vol. 92/5, pp. 1 041-1 060, <https://doi.org/10.1111/1468-2346.12704>. [15]
- DCAF (2020), *Gender and Security: A Survey of the Security Services of The Gambia*, <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF%20%20Gambia%20%20Gender%20Survey.pdf>. [55]
- Desai, H. (2020), *States of fragility and official development assistance*, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/44bbde61-en>. [52]
- Diggins, J. and E. Mills (2015), "The Pathology of Inequality: Gender and Ebola in West Africa", *IDS Practice Paper*, <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/5856/ID564%20Online.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. [12]
- European Union (2021), *Integrated Sahel Strategy*, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/696161/EPRS\\_BRI\(2021\)696161\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/696161/EPRS_BRI(2021)696161_EN.pdf). [6]
- FAO (n.d.), *FAOSTAT*, <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FS> (accessed on February 2022). [34]
- FAO, FAO, UNICEF, WFP and WHO (2021), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021: Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all*, Food and Agricultural Organization, <https://doi.org/10.4060/cb4474en>. [29]
- Girls not brides (n.d.), <https://atlas.girlsnotbrides.org/map/>. [10]
- Goemans, C., D. Koester and S. Loudon (2021), *Gender equality and fragility*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3a93832b-en>. [3]
- Harman, S. (2016), *Ebola, gender and conspicuously invisible women in global health governance*, <https://doi.org/10.1080/01436597.2015.1108827>. [17]
- ILO (2021), *ILOSTAT database*, <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.FE.ZS?view=chart> (accessed on 2021). [46]
- ILO (2021), *Statistics on social protection*, <https://ilostat.ilo.org/topics/social-protection/> (accessed on 2021). [44]
- ILO (2021), *World Employment and Social Outlook, Trends 2021*, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_795453.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_795453.pdf). [45]
- ILO (2018), *Women and men in the informal economy: A statistical picture*, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_626831.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf). [43]
- INFORM (2021), *INFORM Risk Index*, <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk/Results-and-data/moduleId/1782/id/433/controller/Admin/action/Results>. [33]
- International IDEA (2021), *Women's political participation: Africa Barometer 2021*, <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/womens-political-participation-africa-barometer-2021.pdf>. [23]
- International IDEA (n.d.), *The Global State of Democracy Indices*, <https://www.idea.int/gsd-indices/democracy-indices> (accessed on 2021). [22]

- IPU (2019), *Women in national parliaments*, <http://archive.ipu.org/wmn-e/classif.htm>. [25]
- Jansen, D. (2010), *Gender, environment, and climate change: Understanding the linkages*, Earthscan London. [40]
- John, N. et al. (2020), "Lessons Never Learned: Crises and gender-based violence", *Developing World Bioethics*, <https://dx.doi.org/10.1111%2Fdewb.12261>. [20]
- McOmber (2020), *Women and climate change in the Sahel*, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/e31c77ad-en>. [38]
- OECD (2022), *Development finance for gender-responsive climate action*, OECD Publishing, Paris, <https://www.oecd.org/dac/development-finance-gender-climate-action.pdf>. [42]
- OECD (2021), *Development finance for the elimination of gender-based violence*, <https://www.oecd.org/development/gender-development/development-finance-elimination-gender-based-violence.pdf>. [28]
- OECD (2021), *Financing women's economic empowerment*, OECD Publishing, <https://www.oecd.org/development/gender-development/How-does-aid-support-womens-economic-empowerment-2021.pdf>. [47]
- OECD (2021), *Gender equality across the Humanitarian-Development-Peace Nexus*, OECD, <https://www.oecd.org/dac/gender-equality-across-the-hdp-nexus-july2021.pdf>. [4]
- OECD (2021), *Making Better Policies for Food Systems*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ddfba4de-en>. [37]
- OECD/SWAC (2020), *The Geography of Conflict in North and West Africa*, <https://doi.org/10.1787/02181039-en>. [49]
- OECD/SWAC (2019), *Women and Trade Networks in West Africa*. [41]
- Oxfam (2020), *Survivors and heroines, Women in Crisis in Burkina Faso*. [51]
- RPCA (2022), Communiqué, Restricted RPCA meeting [30]
- SIGI (2021), *SIGI 2021 Regional Report for Africa*, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/803413ef-en>. [24]
- Smith, J. (2019), "Overcoming the 'tyranny of the urgent': Integrating gender into disease outbreak preparedness and response", *Gender and Development*, Vol. 27/2, pp. 355-369, <https://doi.org/10.1080/13552074.2019.1615288>. [16]
- Sorenson, M. (2011), *Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times*, [https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1192&context=spp\\_papers](https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1192&context=spp_papers). [39]
- SWAC (2019), *Women suffering from anaemia – a major challenge*, <https://www.oecd.org/swac/maps/collapsecontents/78%20anemie.pdf>. [31]
- SWAC/OECD (2021), *Food system transformations in the Sahel and West Africa: Implications for people and policies*, Maps & Facts, No. 4, April 2021, [https://www.oecd.org/swac/maps/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021\\_EN.pdf](https://www.oecd.org/swac/maps/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021_EN.pdf). [35]
- SWAC/OECD (2016), *Transformations in the food economy & implications for policy making*. [36]
- UK FCDO (2019), *Beyond Aid: The UK's Strategic Engagement in Africa*, <http://data.parliament.uk/writtenevidence/committeeevidence.svc/evidencedocument/foreign-affairs-committee/beyond-aid-the-uks-strategic-engagement-in-africa/written/105575.html>. [7]
- UNDP (2020), *Gender Inequality Index*, <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>. [1]
- UNESCO (2021), *UNESCO global dataset on the duration of school closures*, <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse#durationschoolclosures> (accessed on February 2022). [19]
- UNESCO (n.d.), *Education Inequalities Indicators*, <https://www.education-inequalities.org/indicators>. [18]
- UNICEF (2021), *UNICEF Global database*, [https://data.unicef.org/resources/data-explorer/unicef\\_f/?ag=UNICEF&df=GLOBAL\\_DATAFLOW&ver=1.0&dq=MNCH\\_BIRTH18.&startPeriod=2015&endPeriod=2021](https://data.unicef.org/resources/data-explorer/unicef_f/?ag=UNICEF&df=GLOBAL_DATAFLOW&ver=1.0&dq=MNCH_BIRTH18.&startPeriod=2015&endPeriod=2021). [11]
- UNOWAS (2020), *20 Years of implementation of the UNSC Resolution 1325 on Women, Peace and Security in West Africa and the Sahel*, [https://www.unodc.org/documents/westandcentralafrika/ENG\\_Report\\_of\\_the\\_impact\\_assessment\\_of\\_20-year\\_implementation\\_of\\_UNSCR\\_1325\\_2000\\_in\\_WAS\\_3\\_1.pdf](https://www.unodc.org/documents/westandcentralafrika/ENG_Report_of_the_impact_assessment_of_20-year_implementation_of_UNSCR_1325_2000_in_WAS_3_1.pdf). [54]

- UNSC (2021), *Report of the Secretary-General on Women and Peace and Security*, United Nations Security Council, [https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s\\_2021\\_827.pdf](https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2021_827.pdf). [48]
- USAID (2020), *Regional Development Cooperation Strategy for West Africa and the Sahel*, <https://www.usaid.gov/west-africa-regional/rdcs>. [8]
- Van Trotsenburg, A. (2021), *Tackling Vaccine Inequality for Africa*, <https://blogs.worldbank.org/voices/tackling-vaccine-inequity-africa>. [13]
- Walther, O. (2020), "Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest", Notes ouest-africaines, No. 28, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d5004dd3-fr>. [50]
- WHO (n.d.), *Global Database on the Prevalence of Violence Against Women*, <https://srhr.org/vaw-data/map> (accessed on 2021). [26]
- WHO (n.d.), *Global Health Observatory*, <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/uhc-index-of-service-coverage>. [9]
- WILPF (2021), *National Action Plans by Region*, <http://1325naps.peacewomen.org/index.php/nap-overview/>. [53]
- World Bank (2020), *Women, Business and the Law*. [27]

# Notes

1. Les **flux bilatéraux** sont fournis directement par un pays donneur à un pays bénéficiaire de l'aide. L'aide **bilatérale ventilable** couvre l'APD bilatérale, de laquelle relèvent plusieurs types d'aide : A02 (soutien budgétaire sectoriel), B01 (contribution au budget régulier des ONG), B03 (fonds à objet spécifique gérés par une organisation internationale), B04 (mise en commun de fonds), C01 (projets), D01 (personnel du pays donneur), D02 (autres formes d'assistance technique) et E01 (bourses dans le pays donneur).
2. L'OCDE définit la fragilité comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, d'un système et/ou d'une communauté à gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité se mesure sur une échelle d'intensité et s'exprime différemment selon les dimensions étudiées – économique, environnementale, politique, sécuritaire et sociale – auxquelles s'ajoutera dans l'édition 2022 d'*États de fragilité* une sixième dimension, celle du capital humain. Chacune de ces dimensions est représentée par 8-12 indicateurs – 44 au total pour les 5 dimensions – qui mesurent les risques et les capacités d'adaptation à la fragilité. Le Cadre 2020 sur la fragilité porte sur 57 pays et territoires – ci-après qualifiés de « contextes » –, 13 extrêmement fragiles et 44 fragiles. Des informations complémentaires sur chacune des dimensions et sur ce dont elle rend compte, ainsi que sur la méthodologie utilisée pour États de fragilité, sont accessibles sur la plateforme « States of Fragility » (<http://www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/overview/0/>).
3. Aux fins de la présente analyse, les pays suivants sont considérés comme faisant partie de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.
4. L'indice d'inégalité de genre du PNUD n'inclut pas de données pour la Guinée, la Guinée-Bissau et le Nigéria.
5. La dimension « représentation et autonomisation » couvre les indicateurs suivants : proportion de femmes et d'hommes dans les parlements nationaux, les portefeuilles ministériels, la propriété foncière bâtie et non bâtie, aux postes de direction des entreprises, et aux postes de cadres, de professionnels et de techniciens.
6. Bien que la part de l'APD intégrant des objectifs d'égalité des genres allouée par l'Islande et la Nouvelle-Zélande représente 100 % de leur APD bilatérale à la région, ces pays ne sont pas mentionnés ici compte tenu du volume de ce type d'APD.
7. Le pic de l'APD en faveur de l'égalité des genres dans le secteur des maladies infectieuses en 2012-13 reflète principalement la réponse à une épidémie de polio au Nigéria. Les contributions d'APD des partenaires du développement à ce titre ont en effet mis l'accent sur les stratégies de développement à long terme visant à éradiquer la polio et aligné ces priorités sanitaires sur d'autres priorités de développement à long terme telles que l'égalité des genres.
8. L'APD à destination des organisations et mouvements de défense des droits des femmes, ainsi que des institutions gouvernementales, s'élève à 50 millions USD. Si l'on considère uniquement l'aide aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes, en déduisant donc celle aux institutions gouvernementales (telles que les ministères des Droits des femmes), ce chiffre passe à 49 millions USD.
9. Ce taux s'établit à 29.6 %. Les données n'étaient pas disponibles pour la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Niger.
10. Ces calculs sont dérivés du SNPC du CAD, dans lequel les marqueurs de Rio sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont croisés avec le marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité femmes-hommes établi par le CAD. La méthodologie complète peut être consultée ici : OCDE (2022), « Development financing for gender-responsive climate action », Direction de la coopération pour le développement, OCDE, Paris.
11. Données disponibles uniquement pour le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, la Sierra Leone et le Togo.
12. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo font figures d'exceptions, le pourcentage de cadres y étant plus élevé chez les femmes que chez les hommes.
13. Les secteurs économiques et productifs, basés sur un certain nombre de codes-objet du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, sont utilisés par l'Organisation pour le suivi de l'aide à l'autonomisation économique des femmes depuis 2011. Ils couvrent les domaines suivants : agriculture et développement rural ; banques et services financiers ; communications ; politique de l'emploi ; énergie ; industrie ; construction, industries extractives et tourisme ; gestion des finances publiques ; commerce ; transport et entreposage ; et développement urbain.
14. L'APD humanitaire correspond à l'aide allouée aux secteurs suivants : intervention d'urgence ; reconstruction, secours et réhabilitation ; et prévention des catastrophes et préparation à leur survenue.

# Le financement de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest continuent de faire face à d'importants défis sur la voie de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. De nombreux progrès ont certes été réalisés sur le plan de la santé et de l'éducation des femmes et des filles de la région, mais le chemin à parcourir reste très long. L'aide publique au développement (APD) peut, à cet égard, jouer un rôle crucial dans la mobilisation des soutiens en faveur de l'égalité des genres et sa promotion dans la région. Cette note se propose de dresser un état des lieux du financement de l'égalité des genres dans la région. Ce faisant, elle souligne la nécessité : d'augmenter la part de l'APD à l'appui des objectifs d'égalité des genres ; de soutenir les organisations locales de femmes dans leur rôle clé pour atteindre les femmes et les filles les plus vulnérables ; d'investir dans l'évaluation et la sensibilisation aux programmes soucieux des problématiques de genre ; et d'encourager la production de données ventilées par genre afin de déterminer les domaines où l'action peut être la plus efficace.

Ces travaux sont publiés dans la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données de l'OCDE.

Visitez [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.